

**MINISTERE DE L'ENERGIE ET DE L'EAU**  
\*\*\*\*\*  
**DIRECTION NATIONALE DE L'HYDRAULIQUE**

**REPUBLIQUE DU MALI**  
Un Peuple - Un But - Une Foi

# **RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES 2018**

**VERSION DEFINITIVE**

**Février 2019**

## SOMMAIRE

Liste des tableaux.....	II
Liste des graphiques .....	III
Liste des annexes.....	IV
Liste des sigles et abréviations .....	V
Introduction.....	1
<b>1. Le Cadre Politique et Strategique de l'exercice 2018 de la Direction Nationale de l'Hydraulique..</b>	<b>1</b>
<b>2. Bilan d'exécution de l'exercice 2018 .....</b>	<b>2</b>
2.1 - Etat d'exécution du programme 2018.....	3
2.1.1 - Objectif n°1 : Améliorer l'accès à l'eau potable de façon équitable et durable 3	
2.1.1.1 Rappel des résultats attendus pour 2018 .....	3
2.1.1.2. Résultats atteints en 2018 .....	3
AEP dans le périmètre concédé SOMAPEP/SOMAGEP.....	17
Indicateurs clefs de l'objectif n° 1 : .....	18
2.1.2 Objectif n°2 : Améliorer l'accès à l'eau pour les autres usages .....	20
2.1.2.1 Rappel des résultats attendus pour 2018 .....	20
2.1.2.2. Résultats atteints en 2018 .....	20
Indicateurs de l'objectif immédiat n°2 .....	21
2.1.3 Objectif n°3 : Favoriser la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) pour tous les usages .....	22
2.1.3.1 Rappel des résultats attendus pour 2018 .....	22
2.1.3.2 Résultats atteints en 2018 .....	23
Indicateurs de l'objectif immédiat n°3 .....	33
2.1.4 Objectif n°4 : Améliorer la qualité du service public de l'eau de façon efficace et efficiente.....	35
2.1.4.1 Rappel des résultats attendus pour 2018 .....	35
2.1.4.2. Résultats atteints en 2018 .....	35
Indicateurs de l'objectif immédiat n°4 .....	41
<b>3 Bilan financier.....</b>	<b>42</b>
3.1. Aperçu général .....	42
3.2. Taux de réalisation budgétaire .....	43
3.3. Evolution des dotations et réalisations budgétaires .....	44
3.4. Evolution des budgets alloués aux services regionaux de l'hydraulique.....	45
<b>4 - Etat de mise en œuvre des recommandations de la revue sectorielle – exercice 2017 .....</b>	<b>47</b>
<b>Conclusion .....</b>	<b>51</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>54</b>

## Liste des tableaux

Tableau n° 1 : Suivi de l'installation des Opérateurs STEFI.....	7
Tableau n° 2 : Programmation 2018 par région.....	8
Tableau n° 3 : Nouveaux ouvrages réalisés en 2018 – DNH (en EPEM) .....	8
Tableau n° 4 : Ouvrages réhabilités 2018 par projets/programmes DNH (en EPEM) .....	10
Tableau n° 5 : Taux de réalisations des objectifs de la DNH pour 2018 en termes d'EPEM .....	11
Tableau n° 6 : Taux de réalisation des ouvrages programmés 2018 DNH – par région .....	12
Tableau n° 7 : EPEM (projets DNH) en cours de réalisation au 31.12.18 .....	12
Tableau n° 8 : Nouveaux ouvrages 2018 - autres acteurs - en EPEM.....	14
Tableau n° 9 : Ouvrages réhabilités 2018 - autres acteurs.....	14
Tableau n° 10 : EPEM (autres acteurs) en cours de réalisation au 31.12.18.....	15
Tableau n° 11 : Taux de réalisation des ouvrages programmés 2018 – par région .....	15
Tableau n° 12 : Taux de réalisation des ouvrages réhabilités 2018 – par région .....	16
Tableau n° 13 : Chiffres clefs SOMAGEP SA 2018.....	17
Tableau n° 14 : Indicateurs relatifs à la performance du sous- secteur de l'eau potable - Objectif n°1.....	19
Tableau n° 15 : Indicateurs relatifs à l'objectif immédiat n°2.....	22
Tableau n° 16 : Cotes cibles de Selingué en 2018 (m).....	28
Tableau n° 17 : Indicateurs relatifs à l'objectif immédiat n°3.....	34
Tableau n° 18 : Transfert de compétences aux communes – 2018.....	37
Tableau n° 19 : Résumé de la situation des centres sous gestion privée .....	38
Tableau n° 20 : Indicateurs relatifs à l'objectif immédiat n°4.....	41
Tableau n° 21 : Budget et réalisations budgétaires 2018 – DNH.....	42
Tableau n° 22 : Exécution par catégories budgétaires 2018 – programme DNH.....	42
Tableau n° 23 : Taux d'exécution financière globale du programme de la DNH – 2018 ....	43
Tableau n° 24 : Evolution 2017-2018 des dotations du programme de la DNH.....	44
Tableau n° 25 : Evolution 2017-2018 des crédits exécutés du programme de la DNH .....	44
Tableau n° 26 : Evolution du budget de la DNH de 2016 à 2018 .....	44
Tableau n° 27 : Evolution du budget de fonctionnement des DRH de 2017 à 2018 (3-62 et 3-24).....	45
Tableau n° 28 : Programmation en 2019 .....	53

## Liste des graphiques

Graphique n° 1 : Répartition par types d'ouvrages des nouvelles réalisations 2018 – DNH.	9
Graphique n° 2 : Evolution des réalisations en % des types d'ouvrages de la DNH de 2016 à 2018.....	10
Graphique n° 3 : Evolution des réalisations DNH 2016-2018.....	13
Graphique n° 4 : Programmation et Réalisation 2018 (DNH et Autres Acteurs).....	16
Graphique n° 5 : Répartitions des réalisations 2018 par intervenant (DNH et Autres Acteurs).....	17
Graphique n° 6 : Tendances des ODD du sous-secteur eau en 2018 .....	19
Graphique n° 7 : Débit moyen du fleuve Niger à Koulikoro.....	23
Graphique n° 8 : Débit moyen du fleuve Sénégal à Kayes.....	24
Graphique n° 9 : Suivi d'un piézomètre au niveau de Kakoulé -Région Koulikoro .....	25
Graphique n° 10 : Courbe optimale pour la gestion de la retenue de Selingué en 2018 .....	28
Graphique n° 11 : Evolution du taux d'exécution budgétaire 2016-2018 – DNH .....	45

## Liste des annexes

Annexe 1: Nouveaux ouvrages 2018 par source de financement – DNH .....	55
Annexe 2: Réhabilitations d'ouvrages 2018 par source de financement –DNH.....	55
Annexe 3: Nouveaux ouvrages 2018 par source de financement –Autres acteurs.....	55
Annexe 4: Réhabilitations d'ouvrages 2018 par source de financement – Autres acteurs ...	59
Annexe 5 : Ouvrages en cours de réalisation au 31.12.2018 –projets/programmes- Autres et DNH.....	60
Annexe 7 : Détails budgétaires du programme 2018 de la DNH .....	62
Annexe 8 : Eclatement des budgets de fonctionnement des DRH 2018 .....	64
Annexe 9 : Formations reçues - 2018 .....	65

## Liste des sigles et abréviations

ABN	:	Autorité du Bassin du Niger
ABV	:	Autorité du Bassin de la Volta
AEP	:	Adduction d'Eau Potable
AES	:	Adduction d'Eau Sommaire
BAD	:	Banque Africaine de Développement
BN	:	Budget National
BPO	:	Budget Programme par Objectif
CEDEAO	:	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CDI	:	Commissariat au Développement Institutionnel
CDMT	:	Cadre de Dépenses à Moyen Terme
CSCR	:	Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
CPS	:	Cellule de Planification et de Statistique
CREDD	:	Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable
DFM	:	Direction des Finances et du Matériel
DNACPN	:	Direction Nationale de l'Assainissement, du Contrôle des Pollutions et des Nuisances
DNH	:	Direction Nationale de l'Hydraulique
DRH	:	Direction Régionale de l'Hydraulique
EDM SA	:	Energie Du Mali Société Anonyme
EPEM	:	Equivalent Point d'Eau Moderne
GIRE	:	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
OMD	:	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMVS	:	Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal
ONG	:	Organisation Non Gouvernementale
MEADD	:	Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable
MEE	:	Ministère de l'Energie et de l'Eau
PAGIRE	:	Plan d'Action national de Gestion Intégrée des Ressources en Eau
PC	:	Puits Citerne
PDES	:	Programme de Développement Economique et Social
PM	:	Puits Moderne
PMH	:	Pompe à Motricité Humaine
PNAEP	:	Plan National d'Accès à l'Eau Potable
PNIR	:	Programme National d'Infrastructures Rurales
PROSEA	:	Programme Sectoriel Eau et Assainissement
PTF	:	Partenaires Techniques et Financiers
SHPA	:	Système Hydraulique Pastorale Amélioré
SHVA	:	Système Hydraulique villageoise Amélioré
PEA	:	Programme Eau Potable Assainissement
SLH	:	Services Locaux de l'Hydraulique
SOMAPEP	:	Société Malienne de Patrimoine de l'Eau Potable
SOMAGEP	:	Société Malienne de Gestion de l'Eau Potable

## **Introduction**

Le présent rapport fait le bilan des activités de la Direction Nationale de l'Hydraulique au titre de l'année 2018.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de Développement Institutionnel, suite à l'audit des missions et à l'audit organisationnel de la Direction Nationale de l'Hydraulique réalisés par le Commissariat au Développement Institutionnel, la Direction Nationale de l'Hydraulique a été créée par l'Ordonnance N°10-001/P-RM du 18 janvier 2010 ratifiée par la Loi N°10-006 du 20 mai 2010. Elle a pour mission, l'élaboration des éléments de la politique nationale en matière d'eau, la coordination et le contrôle de sa mise en œuvre.

À ce titre, elle est chargée de :

- élaborer les stratégies d'alimentation en eau potable, de mobilisation et de gestion des ressources en eau et de veiller à leur mise en œuvre ;
- élaborer les normes régissant le secteur de l'eau et veiller à leur application ;
- faire l'inventaire, évaluer et suivre, les ressources en eau et les ouvrages hydrauliques ;
- planifier, contrôler et développer le service public de l'eau ;
- évaluer les programmes et les projets de réalisation d'infrastructures ou d'aménagements hydrauliques ;
- participer à la promotion de la coopération sous régionale dans le domaine de la maîtrise et de la gestion des ressources en eau.

Pour accomplir les missions qui lui sont assignées, la Direction Nationale est représentée dans les dix Régions et le District de Bamako par les Directions Régionales de l'Hydraulique (DRH) et au niveau des cercles par les Services Locaux de l'Hydraulique (SLH).

Ainsi, au regard de l'évolution de l'environnement institutionnel actuel du secteur édicté par le contexte de la décentralisation, la Direction Nationale de l'Hydraulique s'est engagée dans une dynamique de relance du secteur de l'eau avec l'ensemble des acteurs en vue d'améliorer les performances du secteur tant dans le domaine de l'accès à l'eau potable que dans le domaine de la connaissance, de la gestion des infrastructures, du suivi quantitatif et qualitatif et de la mobilisation de la ressource en eau.

### **1. Le Cadre Politique et Stratégique de l'exercice 2018 de la Direction Nationale de l'Hydraulique**

Le secteur de l'eau est l'une des priorités du Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD 2016-2018) qui remplace le cadre stratégique pour la croissance et la réduction de la Pauvreté (CSCR 2012-2017). Le programme d'activités de la Direction Nationale de l'Hydraulique au titre de l'année 2018 entre dans le cadre des perspectives d'atteinte à court terme des objectifs du Programme d'Actions Gouvernemental et à moyen terme, les Objectifs de Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030 qui vise à atteindre un accès universel à l'eau et à l'assainissement abordables et fiables.

L'adoption en 2007 du Budget programme par objectifs et du cadre de dépenses à moyen terme (BPO-CDMT) constitue une base réaliste pour la programmation sectorielle et des financements à rechercher pour atteindre l'objectif des besoins d'accès en eau potable des

populations à l'horizon 2018 dans le cadre du renforcement de la cohérence et l'efficacité dans les actions. Sur cette base, avec l'appui des Partenaires Techniques et Financiers, l'implication des Collectivités Territoriales et des différents départements ministériels concernés, la DNH et la DNACPN ont conçu depuis 2004, un Programme Sectoriel Eau Potable et Assainissement (PROSEA) en vue d'atteindre les objectifs fixés. Ce programme sectoriel en cours d'actualisation, se décline en trois axes : (1) l'accès à l'eau potable, (2) l'accès à l'assainissement et (3) la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE).

Les activités menées par la Direction Nationale de l'Hydraulique s'inscrivent dans la dynamique de mise en œuvre du PROSEA à travers les Politiques et les plans d'action qui définissent les orientations du PROSEA et les outils tels que le budget programme par objectif, le Cadre de Dépenses à Moyen Terme, la revue sectorielle eau et assainissement et des outils de suivi-évaluation du secteur.

Le suivi opérationnel du PROSEA est du ressort des structures chargées de la mise en œuvre des projets et programmes. Dans le cadre de la planification, la coordination et le suivi évaluation de ces projets et programmes, il a été créé au sein du secteur, une Cellule de Planification et de Statistique du Secteur Eau, Environnement, Urbanisme et Domaines de l'Etat. Cette CPS est devenue opérationnelle à partir de 2009.

Dans le domaine de l'hydraulique urbaine, les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des contrats de concession de la société EDM SA, ont abouti à la mise en place d'un Plan d'action stratégique pour une période transitoire de 2005 à 2008 avec la reconstitution du capital de EDM-SA. Malgré la mise en œuvre de ce plan d'action, la qualité du service, l'amélioration de l'accès à l'eau potable ainsi que la fiabilité du système de production et de distribution d'eau potable dans les centres urbains concédés n'ont pas connu les évolutions positives attendues à cause, entre autres, du manque d'investissements pendant cette période. Face à cette situation, le Gouvernement a engagé une étude relative à une réorganisation efficace de la gestion des services publics de l'eau et de l'électricité, dont les conclusions ont permis de procéder à la séparation du secteur de l'électricité de celui de l'eau.

Ainsi, le périmètre de concession du service public de l'eau potable a été confié à deux sociétés créées en 2010. Il s'agit de la Société Malienne de Patrimoine de l'Eau Potable (SOMAPEP-SA) et la Société Malienne de Gestion de l'Eau Potable (SOMAGEP-SA).

## **2. Bilan d'exécution de l'exercice 2018**

Pour la mise en œuvre du Programme Sectoriel Eau et Assainissement, la Direction Nationale de l'Hydraulique a mis en œuvre le Budget Programme Eau par Objectif et le Cadre de Dépenses à Moyen Terme 2018-2020.

Ce programme du secteur de l'eau au titre de l'année 2018 visait les quatre (04) objectifs suivants :

- Objectif n°1 : Améliorer l'accès à l'eau potable de façon équitable et durable ;
- Objectif n°2 : Améliorer l'accès à l'eau pour les autres usages ;
- Objectif n°3 : Favoriser la Gestion Intégrée des Ressources en Eau pour tous les usages ;
- Objectif n°4 : Améliorer la qualité du service public de l'eau de façon efficace et efficiente.

## 2.1 - Etat d'exécution du programme 2018

### 2.1.1 - Objectif n°1 : Améliorer l'accès à l'eau potable de façon équitable et durable

#### 2.1.1.1 Rappel des résultats attendus pour 2018

Les résultats attendus au titre de cet objectif sont les suivants :

- L'équité est priorisée dans la répartition géographique des programmes d'accès à l'eau potable ;
- La durabilité de l'accès à l'eau potable est améliorée ;
- Les ouvrages sont réalisés dans les localités prioritaires.

#### 2.1.1.2. Résultats atteints en 2018

L'équité est priorisée dans la répartition géographique des programmes d'accès

Dans le cadre de l'analyse des disparités et de la production des supports pour leur réduction (liste des localités et arbitrages), un dispositif destiné à collecter, traiter et faire remonter chaque année des situations actualisées des équipements et des taux de desserte par villages, communes, cercles, régions a été mis en place. En effet, il a été procédé à l'élaboration, à la validation et à la transmission au niveau des Directions Régionales de l'Hydraulique pour être renseignées, des fiches annuelles simplifiées de mise à jour des situations par localités. Par ailleurs, le guide de programmation communale n'est pas encore disponible, faute de financement bien que les termes de référence soient élaborés et validés.

Le nombre de villages/sites dépourvus de point d'eau potable (abstraction faite des hameaux et quartiers éloignés) a été réduit de **2226** à l'issue de l'inventaire de 2003 à **1242** au 31 décembre 2018. Au total **27** villages sans PEM ont été dotés en PEM au cours de l'année 2018 répartis dans les régions de Kayes (03), Mopti (09), Kidal (04) et Taoudénit (11), soit une réduction de 2,1 points en pourcentage du nombre total de villages sans aucun PEM. La réalisation de ces points d'eau participe à l'amélioration de l'équité dans l'accès à l'eau potable au Mali.

Concernant la base des données SIGMA, il a été arrimé **33 531** points d'eau modernes en 2018, suite à la prise en compte des résultats de la phase I de l'inventaire qui a concerné les 5 régions du Sud et Bamako District.

La situation des points d'eau modernes dans la base de données SIGMA au 31 décembre 2018 est la suivante :

- 54 729 points d'eau modernes enregistrés dans la base de données SIGMA au 31 décembre 2018 dont : 6 716 forages négatifs, 2 160 forages positifs non équipés, 27 331 forages équipés de PMH, 1 451 puits citernes et 17 071 puits modernes ;
- 602 adductions d'eau potable dont 536 fonctionnelles, soit 89% fonctionnelles ; 984 adductions d'eau sommaires dont 843 fonctionnelles, soit 86% fonctionnelles ; 1353 systèmes d'hydraulique villageoise améliorés dont 571 fonctionnels, soit 42% fonctionnels ; 104 systèmes d'hydraulique pastorale améliorés dont 38 fonctionnels,

soit 36% fonctionnels ; ces différentes installations hydrauliques totalisent 9476 bornes fontaines dont 7948 fonctionnelles, soit 84% fonctionnelles ;

- 9 202 villages et sites dont les besoins sont entièrement couverts ;
- 12 167 villages/sites, soit 69%, disposent d'au moins un point moderne fonctionnel ;
- 1242 villages/sites pastoraux ne disposent d'aucun point d'eau moderne;
- 1502 villages/sites sont déficitaires ;
- 31 702 points d'eau modernes existants, soit 57,92% du parc des infrastructures hydrauliques ont plus de 15 ans d'âge ;
- 332 PEM pollués dont 303 Puits et 29 Forages 139 cas de pollution au Nitrate, 80 cas de conductivités extra-norme et 113 cas de pollution combinée.

La phase II de l'inventaire national des points d'eau modernes démarré en septembre 2017, a été achevée en septembre 2018. Elle a été effectuée avec des smartphones munis d'application AkvoFlow, dans les régions de Tombouctou, Gao, Kidal, Taoudeni et Ménaka. Les travaux de nettoyage des données collectées à l'issue de l'inventaire se heurtent au problème de la liste des villages et sites de référence.

Pour y faire face, des outils ont été développés par un consultant avec l'appui financier de la KFW, pour faciliter le travail de préparation des données en vue de leur arrimage avec la base de données SIGMA. Les gestionnaires de tableau de bord au niveau national et régional ont été formés et ont procédé en 2017 à la préparation et au nettoyage des données. Ces travaux ont accusé du retard lié au mouvement interne d'agents formés. Les travaux se poursuivront en 2019.

S'agissant de la diffusion annuelle auprès des PTF, ONG et des maîtres d'ouvrages nationaux, la liste des localités prioritaires pour de nouveaux ouvrages, les supports de base (liste des villages sous-équipés classés par communes, cercles et régions et priorisés) élaborés n'ont pas été diffusés, suite à la faible fonctionnalité des cadres de concertation et de coordination.

La reprise timide de la coopération au développement après sa suspension en mars 2012, n'a pas permis la tenue de réunions avec les partenaires au niveau central et déconcentré pour promouvoir les programmes de réduction des disparités et la liste des localités prioritaires. Par contre, l'atelier de validation interne des CDMT régionaux 2019-2021 tenu du 05 au 07 mars 2018 et les acquis de la formation sur le plan de travail annuel organisé en août 2013, ont permis d'apporter un appui intéressant au montage et à la révision de programmes ou projets intégrant la liste des localités prioritaires.

#### La durabilité de l'accès à l'eau potable est améliorée

Un état des lieux a été réalisé à travers l'outil Akvo-Flow (introduction de smartphones pour la collecte des données), localité par localité et a permis de connaître le géo référencement et la population actualisée (RGPH 2009) ainsi que la situation de l'approvisionnement en eau potable de chaque localité. Les localités non desservies ou déficitaires suivant la norme de desserte (1 EPEM pour 400 habitants) et les problèmes de ressource (faible débit ou tarissement des ouvrages : AEP/AES, PM, PMH) et de qualité de l'eau ont été pris en compte dans le processus de priorisation. Les critères de priorisation utilisés, quel que soit le niveau (village, commune, cercle, région) sont les suivants : (i) importance de la population, (ii)

distance par rapport au point d'eau moderne le plus proche, (iii) présence de points d'eau traditionnels pérennes, (iv) situation sanitaire (choléra, ver de guinée, bilharziose, etc.), (v) programmes de développement en cours. A la fin du processus de priorisation, il a été établi par commune deux listes de priorités (une pour les PMH/PM et une pour les AEP/AES/SHVA) qui prennent en compte toutes les localités non encore desservies ou déficitaires. Ces listes constituent le programme de réhabilitations ou de renouvellements prioritaires du parc.

En ce qui concerne la fonctionnalité des ouvrages hydrauliques, le taux moyen de panne des pompes à motricité humaine est d'environ 32% en 2018. Ce taux varie suivant les régions et est compris entre 21% et 47%. La non fonctionnalité des pompes à motricité serait due au vieillissement des infrastructures, l'effritement progressif des structures de gestion villageoises et de maintenance et le manque d'un suivi de proximité.

En ce qui concerne la production d'un guide simple sur les règles et dispositifs pour bien gérer et pérenniser les ouvrages, il est à noter que le guide méthodologique validé en 2003 donne d'amples informations sur la gestion et la pérennisation des ouvrages. Il est à rappeler que la gestion technique concerne tout ce qui assure la bonne marche des équipements, par exemple, le graissage de la chaîne d'entraînement des tiges pour une pompe à motricité humaine, l'entretien du groupe électrogène, le contrôle des pompes doseuses pour injecter l'eau de javel, la réparation des fuites sur le réseau pour une AEP. Quant à la gestion financière, elle concerne tous les flux financiers engendrés par l'exploitation des systèmes et est garante du bon déroulement du « circuit de l'argent » et du bon usage de l'argent.

Les artisans réparateurs du secteur privé et associatif ont été formés dans le cadre de la mise en œuvre de certains projets et programmes sur financement des Partenaires Techniques et Financiers. Soixante six (66) artisans réparateurs de pompes à motricité humaine ont été recyclés ou formés en 2018 dans les régions de Koulikoro (10), Ségou (24), Gao (24) et Tombouctou (8).

Il est à noter l'existence d'au moins une centaine de dépôts de pièces de rechanges pour les différents types de pompes à motricité humaine installées.

En 2018 suivant la disponibilité des données, le nombre de comités de gestion de points d'eau qui ont été redynamisés ou formés dans les régions se chiffre à 170 ainsi répartis : Kayes (4), Koulikoro (32), Ségou (29), Tombouctou (8) et Gao (97).

S'agissant des associations d'usagers d'eau potable (AUEP), 37 AUEP mises en place ont vu leur capacité renforcée en matière d'exploitation des adductions d'eau dans les régions de Kayes (8) et Ségou (29). Quant à la région de Tombouctou, 20 gestionnaires d'adduction d'eau ont été formés.

En ce qui concerne le suivi technique et financier (STEFI), il est à noter que c'est une activité d'appui aux communes qui vise à les accompagner dans leur rôle de maître d'ouvrage du service public de l'eau. Ce dispositif a été mis en place en 1993 dans le cadre d'un financement de la KFW. Le STEFI est effectué suivant une procédure normalisée par un opérateur agréé, qui a pour principales missions de : (i) réaliser un audit de gestion semestriel des pièces comptables de l'Exploitant (Association d'Usagers de l'Eau – AUE en général), (ii) restituer les résultats de son audit d'une part à la commune, et d'autre part aux usagers, (iii) apporter un appui-conseil technique à l'exploitation auprès du personnel technique de

l'AUEP, notamment la résolution des problèmes techniques, l'acquisition de services de dépannage, de réparation ou d'équipements et fourniture de pièces de rechange auprès du secteur privé local.

Aujourd'hui, il est reconnu que le suivi de la gestion technique et financière apporte des garanties sur la bonne gestion et aide à diminuer le prix du service de l'eau (Évaluation du STEFI en 2008). Il est de plus, un outil intéressant de suivi pour la Direction Nationale de l'Hydraulique lui permettant de mieux appréhender le dimensionnement des adductions d'eau potable suivant les contextes socio-économiques.

Dans le cadre global du déploiement à l'échelle nationale de l'activité de suivi technique et financier de la gestion des réseaux AEP en milieu rural et semi-urbain et suite à l'étude concernant l'évolution du système STEFI entreprise en 2010 qui a mis en évidence sa pertinence et a déterminé la relation coût-qualité d'un service de contrôle efficace ; une correspondance a été adressée aux sept (7) opérateurs STEFI présélectionnés pour leur recrutement par les communes. A cet effet, les deux anciens opérateurs (2AEP dans la région de Kayes et GCS-AEP dans le reste du territoire) ont entrepris des démarches auprès des communes pour la signature de contrats STEFI. Les résultats obtenus jusqu'en fin 2015 sont les suivants : GCS-AEP : 142 centres AEP suivis répartis sur 110 communes pour 94 contrats signés ; 2AEP : 127 centres suivis répartis sur 78 communes pour 51 contrats signés, soit au total 269 centres AEP répartis sur 188 communes pour 145 contrats signés.

Par ailleurs, suite à deux (2) missions réalisées en mars et juin 2016 dans le cadre du Projet Eau Potable et Assainissement dans les régions de Kayes, Koulikoro et Mopti sur financement de la Coopération Allemande (GIZ), qui ont mis en évidence la pertinence du STEFI et déterminé la relation coût-qualité d'un service de contrôle efficace, il s'est avéré nécessaire d'augmenter par agrément, le nombre de prestataires par zone et le nombre de zones, avec l'adhésion des communes et des exploitants et d'actualiser le périmètre d'application du STEFI, ainsi que le développement et l'harmonisation des outils. A cet effet, l'Arrêté interministériel N°2018-3548/MEE-MATD-MEADD-SG instituant le STEFI obligatoire a été signé le 09 octobre 2018.

Après avis de manifestation d'intérêt lancé par la DNH et publié dans l'essor du 03 avril 2017 et évaluation de 20 offres des soumissionnaires reçues à la date du 19 juin 2017, cinq (05) nouveaux opérateurs STEFI ont été sélectionnés comme prestataires dans les zones suivantes : AGED-2AEP (Kayes) ; GCS-AEP (Koulikoro) ; SID-SERTAS (Mopti) ; GRACELI (Ségou) ; GRACELI (Sikasso) et AEP-DEV-SOGEMA (Régions Nord). Les documents nécessaires au démarrage des activités de ces opérateurs STEFI ont été élaborés et validés au niveau national (protocole DNH-Opérateurs STEFI, acte d'engagement des opérateurs, contrats tripartite Commune-Opérateur STEFI-Exploitant de SAEP).

Les protocoles DNH-Opérateurs STEFI et les actes d'engagement des cinq opérateurs STEFI ont été signés.

Les nouveaux opérateurs ont bénéficié d'une série de formations sur les outils STEFI dans le cadre du Projet Eau Potable et Assainissement dans les régions de Kayes, Koulikoro et Mopti sur financement de la Coopération Allemande (GIZ).

S'agissant des contrats tripartites Commune-Opérateur STEFI-Exploitant, 174 contrats ont été signés. Les activités d'installation des opérateurs STEFI sont en cours. Les opérateurs « historiques » AGED-2AEP et GCS-AEP, poursuivent leurs activités dans leurs zones d'intervention respectivement à Kayes et Koulikoro. Voir Tableau n° 1 ci-dessous.

**Tableau n° 1 : Suivi de l'installation des Opérateurs STEFI**

<b>SUIVI INSTALLATION STEFI</b>		<b>30.12.2018</b>
<i>Opérateur</i>	<i>Zone</i>	<i>Situation</i>
AGED 2AEP	Kayes	46 conventions signées, 50 en cours de signature
GCS AEP	Koulikoro	28 conventions signées
GRACELI	Sikasso	31 conventions signées
GRACELI	Ségou	64 conventions signées
SID SERTAS	Mopti	5 conventions (exploitants individuels)
SOGEMA	Nord	installation perturbée (juin), pas de résultats disponibles

Il est à noter que dans le cadre des orientations du Programme d'Urgences Sociales d'Accès à l'Eau Potable (PUS-AEP), il a été procédé à une extension du périmètre de concession de la SOMAPEP-SA, à tous les Chefs-lieux de Cercle, les localités frontalières et autres centres spécifiques, portant la taille du périmètre de 18 centres en 2016, à 90 centres en 2018. Cette mesure a consacré la reprise, par la SOMAGEP-SA, de l'exploitation de 60 centres AEP sur les 72 nouveaux, dont 16 étaient gérés par des exploitants privés.

Les 21 centres sous délégation privée, repris par la SOMAGEP-SA sont les suivants : Kéniéba (région de Kayes), Fana, Kalabancoro, Kolokani, Ouéléssébougou, Nara (région de Koulikoro), Zégoua (région Sikasso), Bankass, Djénné, Koro, Youwarou, Tenenkou, Hombori, Korientzé, Sofara Douentza (région Mopti), Diré, Niafunké (région Tombouctou), Ansongo, Bourem (région Gao) et Ménaka (région de Ménaka).

A ce jour, les centres dont la gestion est déléguée au secteur privé, sont passés de 07 centres à 15 centres en 2018, suite à la signature de huit (08) nouveaux contrats dans les régions de Kayes (01) et Mopti (07).

En rappel, suite aux résultats d'une étude réalisée en mai 2016, relative à la privatisation de la gestion des centres AEP, il a été constaté qu'il n'y a pas de différence fondamentale en termes de performance entre une gestion privée et associative. Dans les deux cas, il y a des forces et des faiblesses et la nature du gestionnaire (privé ou associatif) ne détermine pas le succès ou l'échec de la gestion.

#### Les ouvrages sont réalisés dans les localités prioritaires

En ce qui concerne l'accès à l'eau potable, la programmation des activités de la Direction Nationale de l'Hydraulique au titre de l'année 2018 s'est effectuée dans le cadre de l'approche BPO/CDMT et sur une projection qui prévoyait une accélération du taux d'accès

à l'eau potable des populations de 2 points en pourcentage par an, soit approximativement 800 000 personnes par an.

Sur la base des financements acquis dans le cadre des projets pilotés au niveau de la DNH, la programmation 2018 était la suivante :

**Tableau n° 2 : Programmation 2018 par région**

Région	Programmation 2018	
	Création	Réhabilitation
<b>Kayes</b>	8	23
<b>Koulikoro</b>	489	10
<b>Sikasso</b>	202	0
<b>Ségou</b>	34	0
<b>Mopti</b>	42	12
<b>Tombouctou</b>	127	0
<b>Gao</b>	0	0
<b>Kidal</b>	0	0
<b>Taoudénit</b>	0	0
<b>Ménaka</b>	0	0
<b>Bamako</b>	92	11
<b>Total</b>	<b>994</b>	<b>56</b>

*NB : Cette programmation est relative aux projets d'alimentation en eau potable initiés et mis en œuvre par la Direction Nationale de l'Hydraulique.*

### ***Ouvrages réalisés et réhabilités dans le cadre des projets et programmes de la DNH***

#### Nouveaux ouvrages

Dans le cadre des projets et programmes de la DNH, 55 nouveaux ouvrages d'alimentation en eau dont 7 adductions d'eau potable, 1 adduction d'eau sommaire et 47 systèmes d'hydraulique villageoise améliorés ont été réalisés en 2018, pour 220 équivalents points d'eau modernes, comme indiqué dans le Tableau n° 3 ci-dessous.

**Tableau n° 3 : Nouveaux ouvrages réalisés en 2018 – DNH (en EPEM)**

Région	AEP	AES	BF	PM	PMH	SHPA	SHVA	Total	Répartition
<b>Kayes</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0%
<b>Koulikoro</b>	4	1	73	0	0	0	29	131	60,0%
<b>Sikasso</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0%
<b>Ségou</b>	3	0	34	0	0	0	0	34	15,0%
<b>Mopti</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0%
<b>Tombouctou</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0%
<b>Gao</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0%
<b>Kidal</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0%

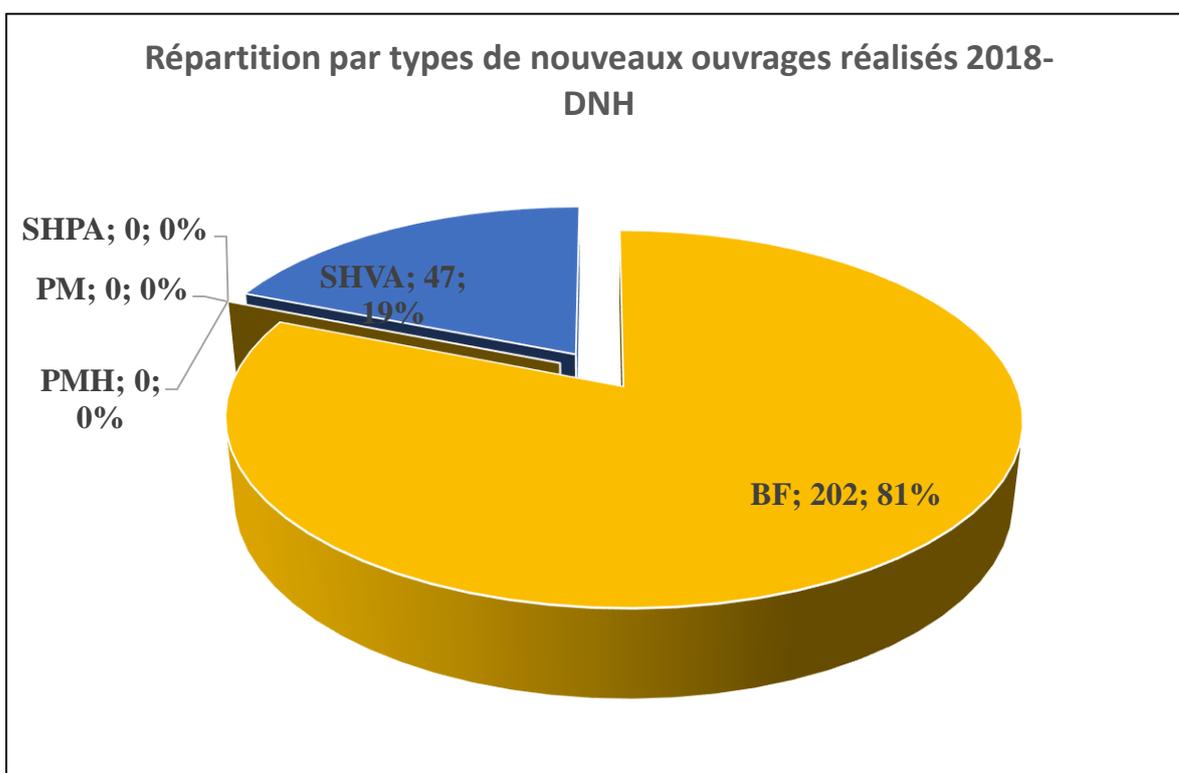
Région	AEP	AES	BF	PM	PMH	SHPA	SHVA	Total	Répartition
Taoudénit	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0%
Menaka	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0%
Bamako	0	0	19	0	0	0	18	55	25,0%
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>126</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>47</b>	<b>220</b>	<b>100,0%</b>
<b>Répartition</b>			<b>57,3%</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>	<b>42,7%</b>	<b>100,0%</b>	

Il ressort du Tableau n° 3 ci-dessus que la plupart des nouveaux ouvrages DNH ont été réalisés dans les régions de Koulikoro, Bamako et Ségou, tandis que les autres régions n'ont pas bénéficié de réalisations d'EPDM.

En Annexe 1 figurent les détails des nouveaux ouvrages par source de financement.

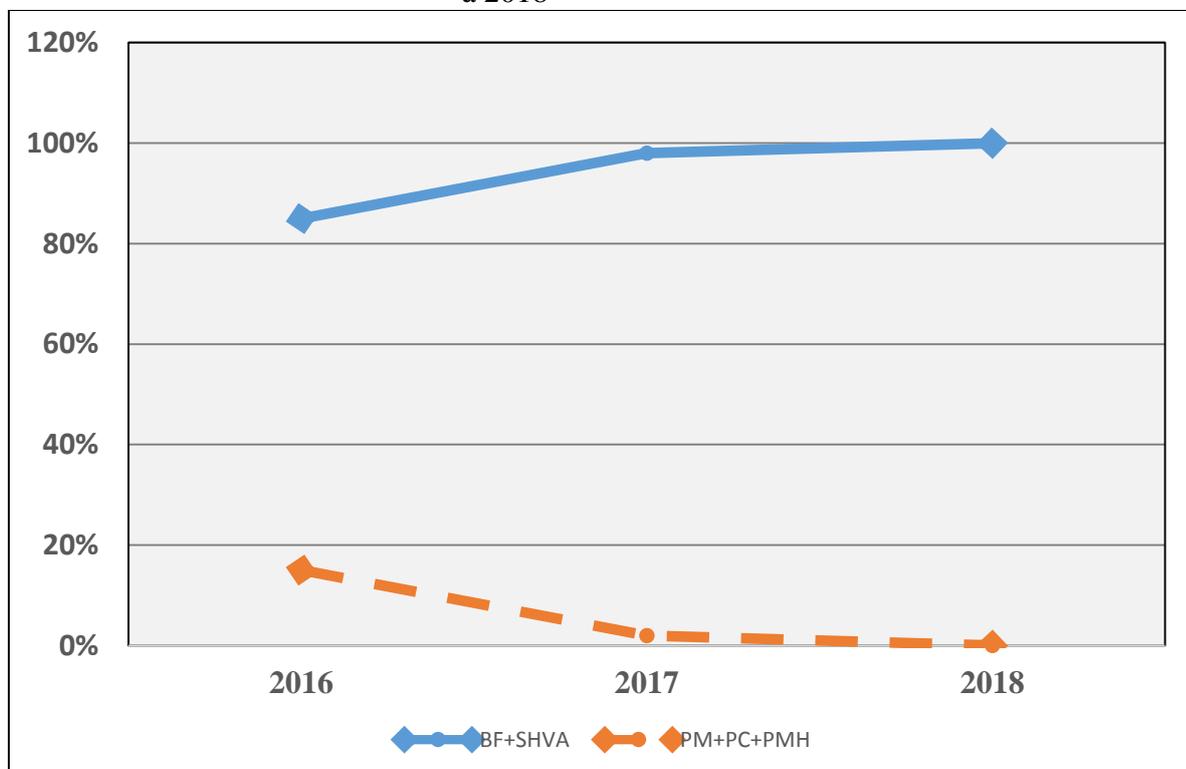
En outre, il est à noter que les nouvelles réalisations ont porté essentiellement sur les systèmes en réseau AEP/AES, dotés de bornes fontaines et branchements particuliers, qui représentent 57,3% de l'ensemble des réalisations, contre 42,7% pour les réalisations faites en milieu rural de type SHVA. Ce constat montre que le programme de la DNH se concentre davantage sur l'approvisionnement en eau potable en milieu semi-urbain et urbain.

**Graphique n° 1:** Répartition par types d'ouvrages des nouvelles réalisations 2018 – DNH



L'évolution de la répartition des nouveaux ouvrages réalisés au cours de la période 2016 à 2018 montre également, comme le Graphique n° 1, que le programme de la DNH s'est concentré sur l'approvisionnement en eau potable dans les milieux semi-urbains et urbains par rapport au milieu rural.

**Graphique n° 2 : Evolution des réalisations en % des types d'ouvrages de la DNH de 2016 à 2018**



Réhabilitations :

Dix-neuf (19) systèmes d'AEP/AES ont fait l'objet de réhabilitation dans les régions de Kayes, Koulikoro, Mopti et Bamako, avec une réalisation de 24 bornes fontaines, soit 24 EPEM.

Le détail des réhabilitations par source de financement est inclus en Annexe 4.

**Tableau n° 4 : Ouvrages réhabilités 2018 par projets/programmes DNH (en EPEM)**

Région	AEP	AES	BF	PC	PM	PMH	SHPA	SHVA	Total	Répartition (%)
Kayes	8	0	24	0	0	0	0	0	24	52,17
Koulikoro	7	0	22	0	0	0	0	0	22	47,83
Sikasso	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ségou	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mopti	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tombouctou	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gao	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Kidal	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Région	AEP	AES	BF	PC	PM	PMH	SHPA	SHVA	Total	Répartition (%)
Taoudénit	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Menaka	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bamako	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>16</b>	<b>3</b>	<b>46</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>46</b>	<b>100</b>
<b>Répartition</b>	<b>25%</b>	<b>5%</b>	<b>71%</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>	<b>100%</b>	

En ce qui concerne la programmation 2018, les résultats obtenus au niveau des projets et programmes de la DNH en matière de réalisation et de réhabilitation d'ouvrages d'alimentation en eau potable, exprimés en EPEM, montrent que l'objectif fixé pour la création de nouveaux ouvrages ainsi que pour les réhabilitations n'a pu être atteint, suite au retard dans les travaux à réaliser dans le cadre du programme national de mobilisation des ressources en eau et à la persistance des conséquences de la crise sociopolitique qu'a connue le pays à partir de mars 2012.

Par ailleurs, en ne considérant que les ouvrages dont le financement était assuré lors de la programmation 2018-2020, les réalisations physiques 2018 correspondent à 22% pour les programmations en création de nouveaux EPEM et à 82% pour les réhabilitations d'EPEM. Ce taux de réalisation assez bas, s'explique par les retards dans l'exécution de certains marchés dû aux faibles capacités des entreprises chargées de l'exécution des travaux, aux lenteurs et lourdeurs administratives dans les procédures de passation des marchés et à l'insécurité dans les régions nord et centre du pays.

**Tableau n° 5 : Taux de réalisations des objectifs de la DNH pour 2018 en termes d'EPEM**

	Programmation 2018	Réalisations 2018	Taux de réalisation
<b>Création de nouveaux EPEM</b>	994	220	<b>22%</b>
<b>Réhabilitation d'EPEM</b>	56	46	<b>82%</b>
<b>Total</b>	<b>1050</b>	<b>266</b>	<b>25%</b>

De façon générale, l'on peut noter la contre performance du programme de la DNH en 2018, avec un taux de réalisation global passant de 60,1% en 2017 à 25% en 2018.

Les raisons expliquant les retards d'exécution des projets sont entre autres :

- ✓ les difficultés de mobilité et d'accès aux sites de travaux, liées à l'insécurité ;
- ✓ les Avis de Non Objection tardifs des PTFs, sur certains dossiers de marchés ;
- ✓ la défaillance de certains prestataires privés dans l'exécution des travaux et services.

Par région, la situation de réalisation des ouvrages sous projets programmes DNH se présente comme indiqué dans le Tableau n° 6 ci-dessous :

**Tableau n° 6 : Taux de réalisation des ouvrages programmés 2018 DNH – par région**

Région	Nouveaux EPEM			EPEM réhabilités		
	Program	Réalisé DNH	Tx. de réalisation	Program	Réalisé DNH	Tx. de réalisation
Kayes	8	0	0%	23	24	104%
Koulikoro	489	131	27%	10	22	220%
Sikasso	202	0	0%	0	0	-
Ségou	34	34	100%	0	0	-
Mopti	42	0	0%	12	0	0%
Tombouctou	127	0	0%	0	0	-
Gao	0	0	-	0	0	-
Kidal	0	0	-	0	0	-
Taoudenit	0	0	-	0	0	-
Menaka	0	0	-	0	0	-
Bamako	92	55	60%	11	0	0%
<b>Total EPEM</b>	<b>994</b>	<b>220</b>	<b>22%</b>	<b>56</b>	<b>46</b>	<b>82%</b>

Suivant la programmation ou le financement acquis, le taux de réalisation moyen des nouveaux ouvrages est de 22% pour les projets DNH avec des écarts importants entre les régions. Il est compris entre 0 et 100% suivant les régions. En ce qui concerne les réhabilitations, le taux de réhabilitation moyen des ouvrages est de 82%.

*Estimation des réalisations en cours en fin 2018*

Le nombre d'ouvrages en cours de réalisation mais non réceptionnés en fin 2018 est supérieur à celui constaté en fin 2017. En effet, 338 nouveaux EPEM sont en cours de réalisation en 2018 contre 241 nouveaux EPEM en 2017. C'est la même tendance en ce qui concerne les réhabilitations : 12 EPEM sont en cours de réhabilitation en 2018 contre 0 EPEM en 2017. Le détail figure dans le Tableau n° 7 ci-dessous :

**Tableau n° 7 : EPEM (projets DNH) en cours de réalisation au 31.12.18**

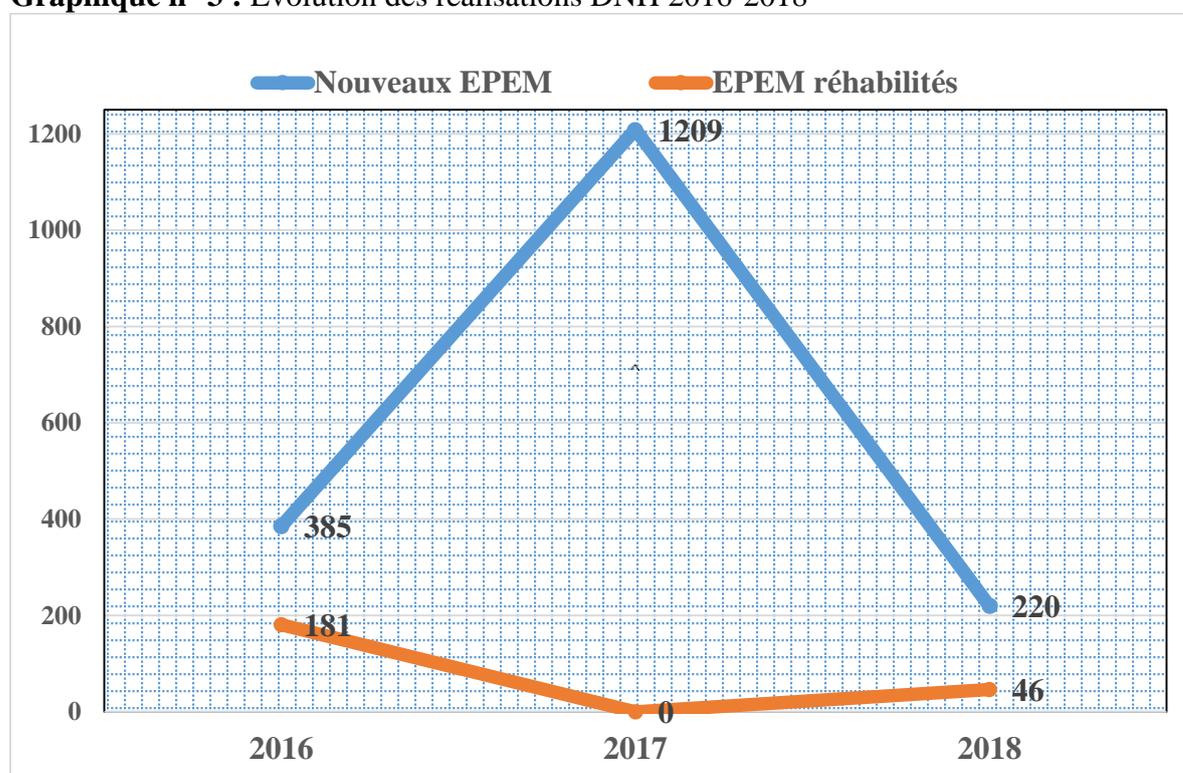
Région	Nouveaux EPEM	Réhabilitations EPEM
Kayes		
Kidal		
Koulikoro	336	4
Mopti		8
Ségou	2	
Taoudénit		
Tombouctou		
<b>Total</b>	<b>338</b>	<b>12</b>

Ce sont notamment les projets suivants qui ont un grand portefeuille de réalisations en cours : le projet national de mobilisation des ressources en eau dans la Région de Koulikoro (PNMRE) et le programme d'urgences d'accès à l'eau potable. Pour plus de détails, voir Annexe 5

### ***Evolution du taux de réalisation des projets et programmes de la DNH de 2016 à 2018***

Par rapport à l'exercice 2017, on constate pour l'année 2018 une baisse de 81,8% du nombre de nouveaux ouvrages réalisés et une hausse de 100% pour les réhabilitations d'ouvrages hydrauliques dans le cadre des projets et programmes de la DNH. Cela s'explique par le retard en 2018 dans l'exécution des travaux du PNMRE lié à la contre performance de certaines entreprises, l'insécurité des régions Nord et du Centre et les lenteurs dans les procédures de passation des marchés de certains projets notamment le projet PHVP BID UEMOA, le projet multi usage UEMOA, le projet PAEPMA.

**Graphique n° 3 : Evolution des réalisations DNH 2016-2018**



L'analyse des effectifs EPEM réalisés et réhabilités sur les trois dernières années (2016-2018), montre une évolution des acquis en « dents de scie » sur la période, marquée par une augmentation significative des réalisations de nouveaux EPEM en 2017.

Aussi les effectifs de réhabilitations EPEM accusent de larges disparités avec les réalisations de nouveaux ouvrages. Ce qui explique en partie, les déficits de maintenance des ouvrages existants.

### ***Ouvrages réalisés par d'autres intervenants***

La catégorie « autres acteurs » comprend principalement les ONG, les programmes d'autres secteurs, la coopération décentralisée, l'ANICT et les Communes.

Pour l'exercice 2018, il a été dénombré 1 311 nouveaux ouvrages réalisés hors du cadre des projets et programmes de la DNH, soit 85,6% du total des nouveaux ouvrages qui se chiffre à 1 531 EPEM. Il est à noter, hormis les régions de Koulikoro, Ségou et Bamako District, que la totalité des ouvrages réalisés dans autres les régions est du fait des « autres acteurs ». L'effort des autres acteurs par région est supérieur à celui des programmes nationaux à part les régions de Koulikoro et Bamako District. Les réalisations d'EPEM par les autres intervenants se répartissent entre les systèmes AEP/AES, pour 25,71% et les PMH, SHVA et Puits, pour 74,29%.

**Tableau n° 8 : Nouveaux ouvrages 2018 - autres acteurs - en EPEM**

Région	AEP	AES	BF	PM	PMH	SHPA	SHVA	Total	Répartition
Kayes	5	7	41	1	53	7	19	147	11,00%
Koulikoro	0	2	10	0	46	1	4	66	5,00%
Sikasso	0	6	18	0	34	0	10	72	5,00%
Ségou	0	14	75	0	137	0	14	240	18,00%
Mopti	1	6	171	12	121	0	93	490	37,00%
Tombouctou	0	2	0	17	24	1	19	81	6,00%
Gao	0	20	0	12	49	9	2	83	6,00%
Kidal	0	0	0	0	0	21	8	58	4,00%
Taoudénit	0	3	22	1	5	0	11	50	4,00%
Menaka	0	0	0	0	4	0	10	24	2,00%
Bamako	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>60</b>	<b>337</b>	<b>43</b>	<b>473</b>	<b>39</b>	<b>190</b>	<b>1311</b>	<b>100,00%</b>
<b>Répartition</b>			<b>25,71%</b>	<b>3,28%</b>	<b>36,08%</b>	<b>2,97%</b>	<b>14,49%</b>	<b>100,00%</b>	

Il a été enregistré 233 réhabilitations d'ouvrages, pour 246 EPEM, représentant 84% de l'ensemble des ouvrages concernés en 2018 qui se chiffre à 292 EPEM réhabilités : voir Tableau n° 9 ci-dessous.

**Tableau n° 9 : Ouvrages réhabilités 2018 - autres acteurs**

Région	AEP	AES	BF	PC	PM	PMH	SHPA	SHVA	Total	Répartition (%)
Kayes	2	2	20	0	0	6	0	0	26	10,57
Koulikoro	0	0	0	0	0	15	0	0	15	6,1
Sikasso	0	0	0	0	0	40	0	0	40	16,26
Ségou	0	0	0	0	0	9	0	1	11	4,47
Mopti	0	3	0	0	14	9	0	2	27	10,98
Tombouctou	0	12	0	0	9	39	0	0	48	19,51
Gao	0	1	0	0	5	16	0	1	23	9,35
Kidal	0	0	0	0	1	0	0	1	3	1,22
Taoudénit	0	2	0	0	0	0	1	12	26	10,57
Menaka	0	0	0	1	15	9	0	1	27	10,98
Bamako	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>20</b>	<b>20</b>	<b>1</b>	<b>44</b>	<b>143</b>	<b>1</b>	<b>18</b>	<b>246</b>	<b>100</b>

Le détail des réalisations des intervenants autres que la DNH est inclus en Annexes 1.2 et 1.3.

L'estimation des réalisations en cours en fin 2018 des autres acteurs est mentionnée dans le Tableau n° 10 ci-dessous :

**Tableau n° 10 : EPEM (autres acteurs) en cours de réalisation au 31.12.18**

Région	Nouveaux EPEM	Réhabilitations EPEM
Kayes	98	
Kidal	4	
Sikasso	30	
Koulikoro	120	
Mopti	28	
Ségou	4	
Taoudénit	9	
Tombouctou	6	
<b>Total</b>	<b>299</b>	<b>0</b>

***Répartition géographique des réalisations 2018 par intervenants (DNH et autres Acteurs)***

La répartition géographique des réalisations 2018 par intervenants (DNH et autres Acteurs) figure dans le Tableau n° 11 ci-dessous :

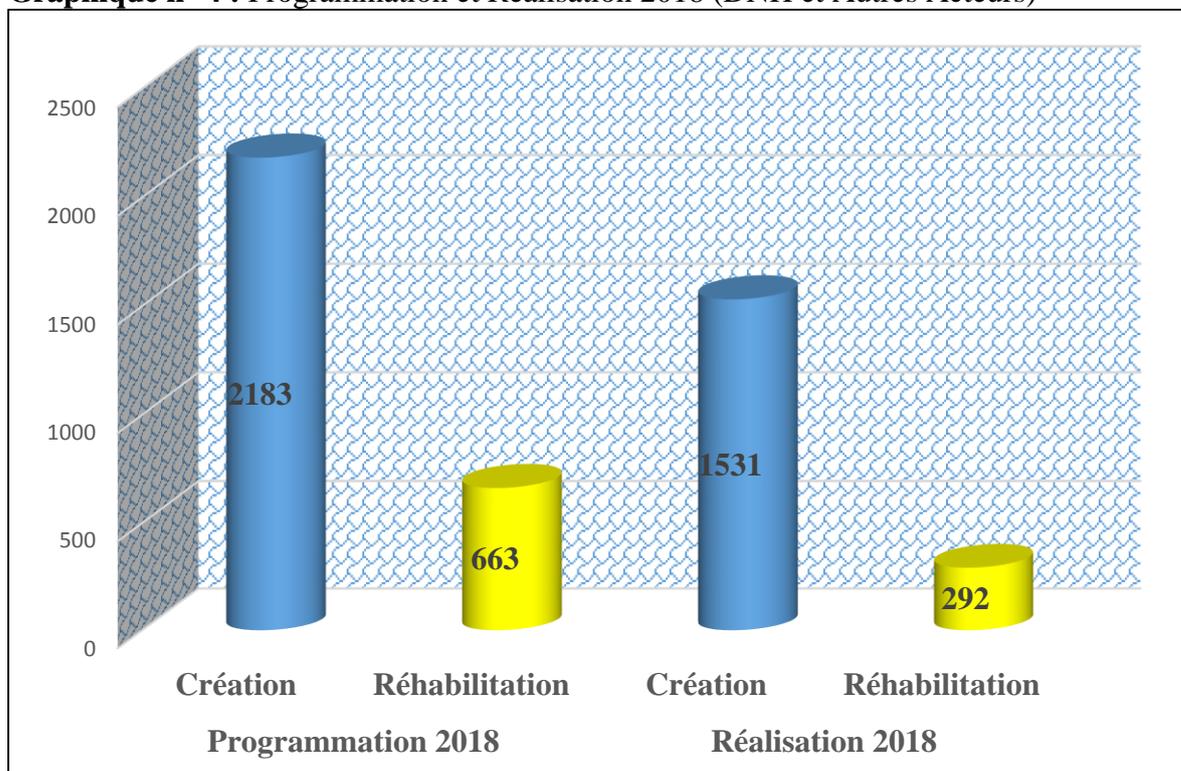
**Tableau n° 11 : Taux de réalisation des ouvrages programmés 2018 – par région**

Région	Programmation			Nouveaux Ouvrages en EPEM				Taux de réalisation
				DNH		AUTRES ACTEURS		
	Ensemble	DNH	Autre	Réalisés	Taux. réel	Réalisés	Taux. réel	
Kayes	257	8	249	0	0%	147	59,04%	57%
Koulikoro	489	489	0	131	27%	66	-	40%
Sikasso	202	202	0	0	0%	72	-	36%
Ségou	319	34	285	34	100%	240	84,21%	86%
Mopti	246	42	204	0	0%	490	240,20%	199%
Tombouctou	228	127	101	0	0%	81	80,20%	36%
Gao	53	0	53	0	-	83	156,60%	157%
Kidal	59	0	59	0	-	58	98,31%	98%
Taoudenit	183	0	183	0	-	50	27,32%	27%
Menaka	55	0	55	0	-	24	43,64%	44%
Bamako	92	92	0	55	60%	0	-	60%
<b>Total EPEM</b>	<b>2183</b>	<b>994</b>	<b>1189</b>	<b>220</b>	<b>22%</b>	<b>1311</b>	<b>110,26%</b>	<b>70%</b>

**Tableau n° 12 : Taux de réalisation des ouvrages réhabilités 2018 – par région**

Région	Programmation			Ouvrages réhabilités				Taux réel
				DNH		AUTRES ACTEURS		
	Ensemble	DNH	Autre	Réalisés	Taux. réel	Réalisés	Taux. réel	
Kayes	95	23	72	24	104%	26	36%	53%
Koulikoro	10	10	0	22	220%	15	-	370%
Sikasso	55	0	55	0	-	40	73%	73%
Ségou	192	0	192	0	-	11	6%	6%
Mopti	83	12	71	0	0%	27	38%	33%
Tombouctou	68	0	68	0	-	48	71%	71%
Gao	41	0	41	0	-	23	56%	56%
Kidal	58	0	58	0	-	3	5%	5%
Taoudénit	34	0	34	0	-	26	76%	76%
Menaka	16	0	16	0	-	27	169%	169%
Bamako	11	11	0	0	0%	0	-	0%
<b>Total EPEM</b>	<b>663</b>	<b>56</b>	<b>607</b>	<b>46</b>	<b>82%</b>	<b>246</b>	<b>41%</b>	<b>44%</b>

**Graphique n° 4 : Programmation et Réalisation 2018 (DNH et Autres Acteurs)**





	Réalisé	
	2017	2018
<i>Dont:</i>		
<i>Bamako</i>	53 587 024	53 967 126
<i>Centres Extérieurs</i>	25 071 508	30 269 087
Prix moyen en FCFA sans location	278,122	282,21
Prix moyen en FCFA de la location de compteurs	20,117	21,72
Prix moyen en FCFA avec location	298,24	303,92
Taux de facturation eau	74,86%	74,19%
Nombre de nouveaux branchements réalisés	14 279	16 456
Nombre de Branchements Particuliers réalisés	13 203	16 202
Nombre de Bornes Fontaines réalisés	1 076	254
Prix moyen branchement eau en FCFA	117 176	115 909
Nombre d'abonnés	210 730	242 058

Source : SOMAGEP.SA

\* La facturation 2018 ne prend pas en compte la production de la ville de Kidal pour l'instant, suite aux évènements survenus dans ladite localité.

Il est à noter que les 16 456 nouveaux branchements réalisés en 2018 sont constitués de 254 bornes fontaines et 16 202 branchements particuliers, **soit 659 EPEM**.

#### ***Indicateurs clefs de l'objectif n° 1 :***

Il est à rappeler qu'au cours de l'année 2009, dans le cadre de l'évaluation annuelle des performances du secteur de l'eau, une batterie d'indicateurs pour le BPO/CDMT Eau a été validée.

Concernant l'objectif n°1, le Ministère en charge de l'eau a sélectionné 5 indicateurs considérés comme prioritaires pour l'évaluation.

Les valeurs renseignées pour l'année 2018 figurent dans le tableau ci-dessous :

**Tableau n° 14 : Indicateurs relatifs à la performance du sous- secteur de l'eau potable - Objectif n°1**

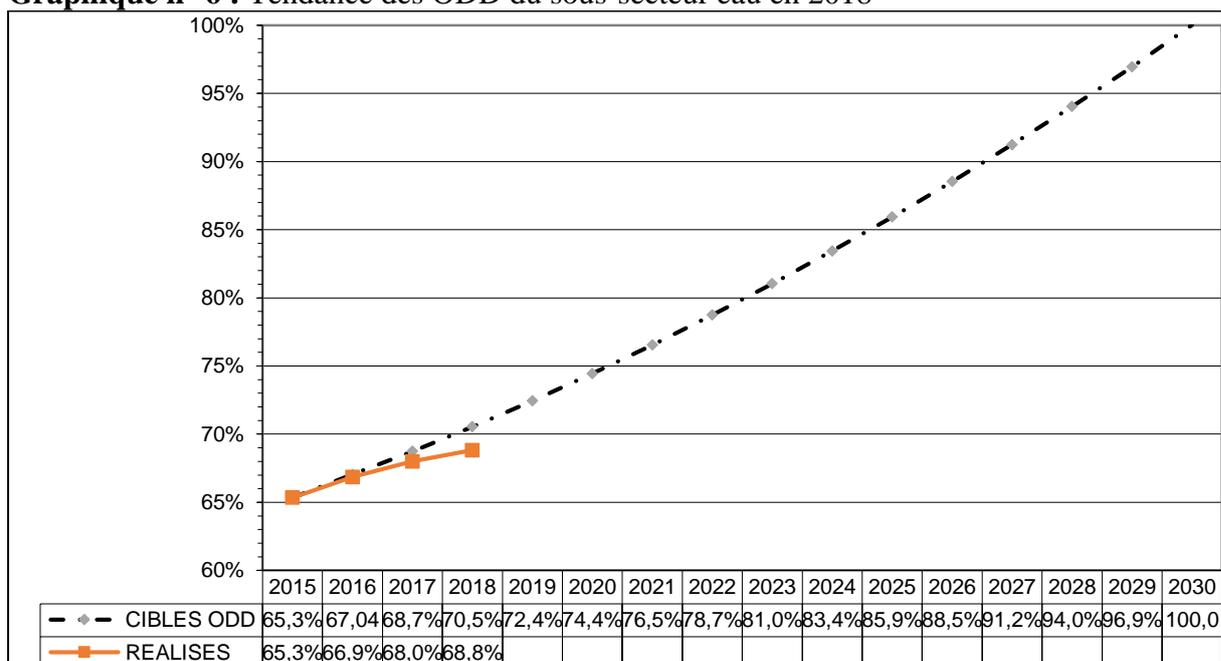
Indicateurs	Résultat 2017	Résultat 2018
1. Nombre de nouveaux EPEM réalisés		
<i>Projets/ programmes DNH</i>	1 209	220
<i>Autres intervenants</i>	1 221	1 311
2. Nombre de réhabilitation (EPEM)		
<i>Projets/ programmes DNH</i>	0	24
<i>Autres intervenants</i>	353	250
3. Nombre de branchements d'eau SOMAGEP SA effectués	13 297 (176 BF et 13 121 BP)	16 456 (254 BF et 16 202 BP)
4. Nombre de villages bénéficiant d'au moins 1 PEM	10 925	12 167
5. Taux d'accès à l'eau potable (Pop 2009)		
<i>En milieu rural</i>	65,3%	65,9%
<i>En milieu urbain et semi-urbain</i>	74,7%	76,0%
<i>National</i>	68,0%	68,8%

Suivant le RGPH 2009, le taux d'accès au service d'eau potable de base en 2018, est de 65,9% en milieu rural, 76,0% en milieu semi urbain et urbain et 68,8% au niveau national.

Ce faisant, le taux d'accès s'améliore en passant de 65,3% en 2017 à 65,9% en 2018 en milieu rural, avec une augmentation de 0,6 point de pourcentage. En milieu urbain et semi urbain, le taux d'accès passe de 74,7% en 2017 à 76,0% en 2018, soit une augmentation de 1,3 point de pourcentage. Au niveau national, le taux d'accès s'améliore en passant de 68% en 2017 à 68,8% en 2018, soit une augmentation de 0,8 point de pourcentage.

On note un décrochage du taux d'accès, avec la cible implicite 2018 de trajectoire ODD, en service d'eau potable amélioré de base.

**Graphique n° 6 : Tendence des ODD du sous-secteur eau en 2018**



## **2.1.2 Objectif n°2 : Améliorer l'accès à l'eau pour les autres usages**

### **2.1.2.1 Rappel des résultats attendus pour 2018**

Les résultats attendus au titre de cet objectif sont les suivants :

- Les ressources en eau sont rationnellement mobilisées et exploitées pour les autres usages ;
- La navigabilité des principaux cours d'eau est améliorée pour faciliter le transport fluvial ;
- L'approvisionnement en eau des animaux est amélioré en zones pastorales.

### **2.1.2.2. Résultats atteints en 2018**

Les ressources en eau de surface sont mobilisées et rationnellement exploitées

#### **Projet Recensement technique et cartographie de l'ensemble des points d'eau de surface non pérennes existants ou en cours d'exécution au Mali :**

Ce projet a pour objectif, d'identifier les ouvrages existants et en cours d'exécution, de créer un répertoire de sites et aménagements hydrauliques existants en fonction des usages et des besoins. La finalité est de créer des retenues d'eau capables de satisfaire les besoins en eau d'irrigation des périmètres agricoles, les besoins en eau du bétail, etc.

C'est ainsi que le projet d'études de caractérisation technique et de cartographie des sites potentiellement aménageables dans les régions de Koulikoro et Ségou a été programmé en 2018 sur les Fonds d'Etudes Eau et Energie du département.

Il est à noter que les actions relatives audit projet, n'ont pas été réalisées, faute de financement disponible.

La navigabilité des principaux cours d'eau est améliorée

#### **Entretien du chenal navigable du Fleuve Niger :**

Financé par le budget national, ce projet vise à améliorer les conditions de navigabilité du fleuve Niger à travers la réalisation d'infrastructures portuaires, d'équipements de navigation et de travaux de désensablement.

Au titre de l'exercice 2018, le projet a réalisé les travaux suivants :

- ✓ *Travaux de construction du quai de Koulikoro dans la Région de Koulikoro* : Le processus de passation des marchés a permis la signature des marchés : (i) N° 000354 CPM/MHU-MMP-MEE-2018 avec l'Entreprise SANKE CONSTRUCTION pour les travaux de construction du quai de Koulikoro pour un montant de 52 140 000 F CFA et un délai de 120

jours et ; (ii) du suivi et contrôle avec le bureau d'Ingénieur SINE-SURAL pour un montant de 11 360 000 F CFA.

Les travaux ont consisté au curage de la plateforme, à l'aménagement d'une plateforme inclinée, ancrée dans le lit du fleuve permettant l'accostage des bateaux de la compagnie malienne de navigation COMANAV. Cette plateforme est attenante à une seconde plateforme horizontale sur laquelle sont aménagées diverses installations, notamment un bureau, un magasin de départ, une toilette et un hangar d'attente pour l'accueil des passagers. Les travaux sont terminés et la réception provisoire a été prononcée en novembre 2018.

#### L'approvisionnement en eau des animaux est amélioré en zones pastorales :

##### **Construction de puits pastoraux et aménagement de mares :**

En ce qui concerne l'hydraulique pastorale, il y a eu : (i) la construction de quarante trois (43) nouveaux puits pastoraux dont 01 à Kayes, 12 à Mopti, 17 à Tombouctou, 12 à Gao et 01 à Taoudéni et trente neuf (39) nouveaux systèmes hydraulique pastorale améliorés dont 07 à Kayes, 01 à Koulikoro, 01 à Tombouctou, 09 à Gao et 21 à Kidal ; (ii) la réhabilitation de quarante huit (48) anciens puits dont 01 à Kayes, 04 à Koulikoro, 07 à Sikasso, 14 à Mopti, 02 à Tombouctou, 05 à Gao et 16 à Ménaka et enfin (01) ancien système hydraulique pastorale amélioré à Taoudéni.

Au total 121 nouveaux EPEM ont été construits et 50 EPEM ont été réhabilités, soit une offre de service d'eau potable pour 34 200 Unités Bétail Tropical (UBT).

##### **• Projet de Renforcement de la résilience contre l'insécurité alimentaire au Mali « PRIA MALI »**

Ce projet vise à contribuer et à juguler la sécheresse et la famine au Mali et à restaurer les acquis réalisés sur le plan économique et social résultant d'une décennie de croissance économique positive. Ses objectifs spécifiques sont les suivants : (i) assurer la subsistance de la population rurale cible ; (ii) développer leur capacité d'adaptation aux changements climatiques ; (iii) aider les décideurs à disposer d'informations nécessaires pour gérer les crises alimentaires.

La DNH à travers la DSGRE et quelques DRH, contribuent à la réalisation de certaines activités de ce projet.

En 2018, une Convention est passée entre les deux parties pour appuyer: (i) la réalisation de 26 forages positifs équipés de pompes solaires avec un système d'irrigation goutte à goutte sur 26 périmètres maraîchers de 0,5 hectare/périmètre et (ii) la collecte et la transmission des données de suivi évaluation dans la zone d'intervention du Projet.

#### ***Indicateurs de l'objectif immédiat n°2***

**Tableau n° 15 : Indicateurs relatifs à l'objectif immédiat n°2**

<b>RESULTATS ATTENDUS 2018</b>	<b>INDICATEURS 2018</b>	<b>OBJECTIF 2018</b>	<b>RÉSULTAT 2018</b>
R2.1 Les ressources en eau sont rationnellement mobilisées et exploitées pour les autres usages	2.1.1. Surfaces irrigables (ha)	25 793	ND
R2.2 La navigabilité des cours d'eau est améliorée pour faciliter le transport fluvial.	2.2.1. Nombre de jours de navigabilité dans l'année (Gao-Mopti-Koulikoro)	230	208
	2.2.2. Evolution du nombre de tonnes transportées par an par la Comanav	10 000	8 000
	2.2.3. Nombre de personnes transportées par an par la Comanav	12 000	10 500
R2.3 L'approvisionnement en eau des animaux est amélioré en zones pastorales	2.3.1. Nombre d'unités de bétail concernées par les ouvrages réalisés et réhabilités	-	34 200
	2.3.2. Nombre de points d'eau pastoraux créés (barrages, puits pastoraux et mares aménagées)	-	43 puits ; 39 SHPA.
	2.3.3. Nombre de points d'eau pastoraux réhabilités (barrages, puits pastoraux et mares aménagées)	-	49 puits ; 01 SHPA.

**2.1.3 Objectif n°3 : Favoriser la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) pour tous les usages**

Les activités devant être menées pour la connaissance et le suivi des ressources en eaux entrent dans le cadre de la mise en œuvre de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) qui ont abouti, entre autres, à l'élaboration d'une Stratégie Nationale et un Plan d'Action pour le Suivi et l'Evaluation des Ressources en Eau du Mali, laquelle a été adoptée en décembre 2007 par le Gouvernement ainsi que le PAGIRE approuvé par l'Exécutif en Avril 2008.

**2.1.3.1 Rappel des résultats attendus pour 2018**

Les résultats attendus au titre de cet objectif sont les suivants :

- Le système national d'information sur l'eau est fonctionnel et performant ;
- L'allocation des ressources en eau entre les différents usages est rationalisée et améliorée ;
- Les acteurs à tous les niveaux comprennent et appliquent la GIRE ;
- Les cadres de concertation sont fonctionnels de façon optimale à tous les niveaux ;
- La protection durable des ressources en eau est assurée ;
- La prévention des inondations, de la sécheresse et autres impacts des changements climatiques est assurée pour protéger les populations.

### 2.1.3.2 Résultats atteints en 2018

#### Le système national d'information sur l'eau est fonctionnel et performant

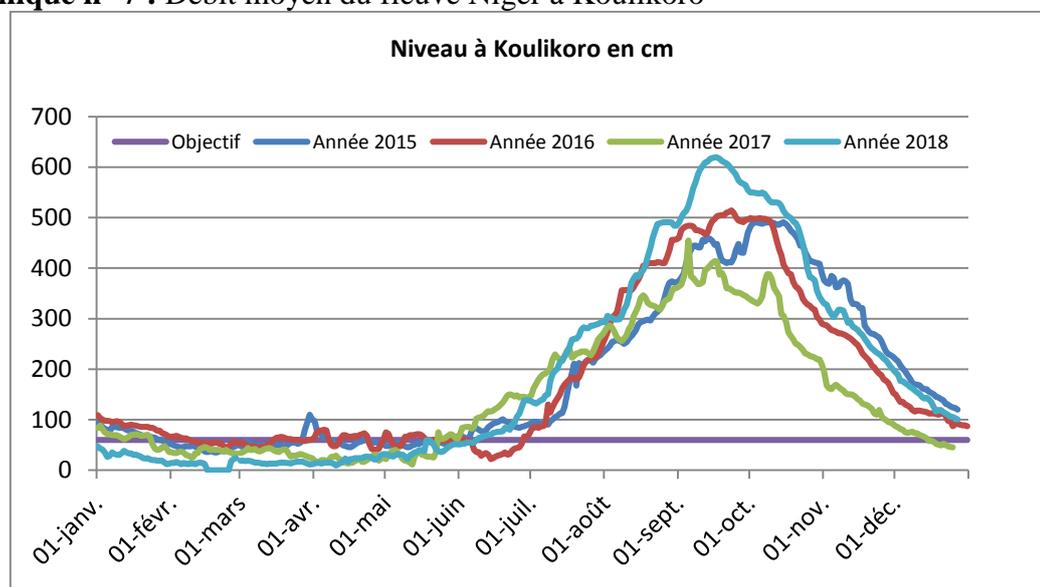
Les activités de suivi et de diffusion des informations des ressources d'eau de surface et souterraines ont été poursuivies.

Pour les eaux de surface, les activités ont été menées à travers :

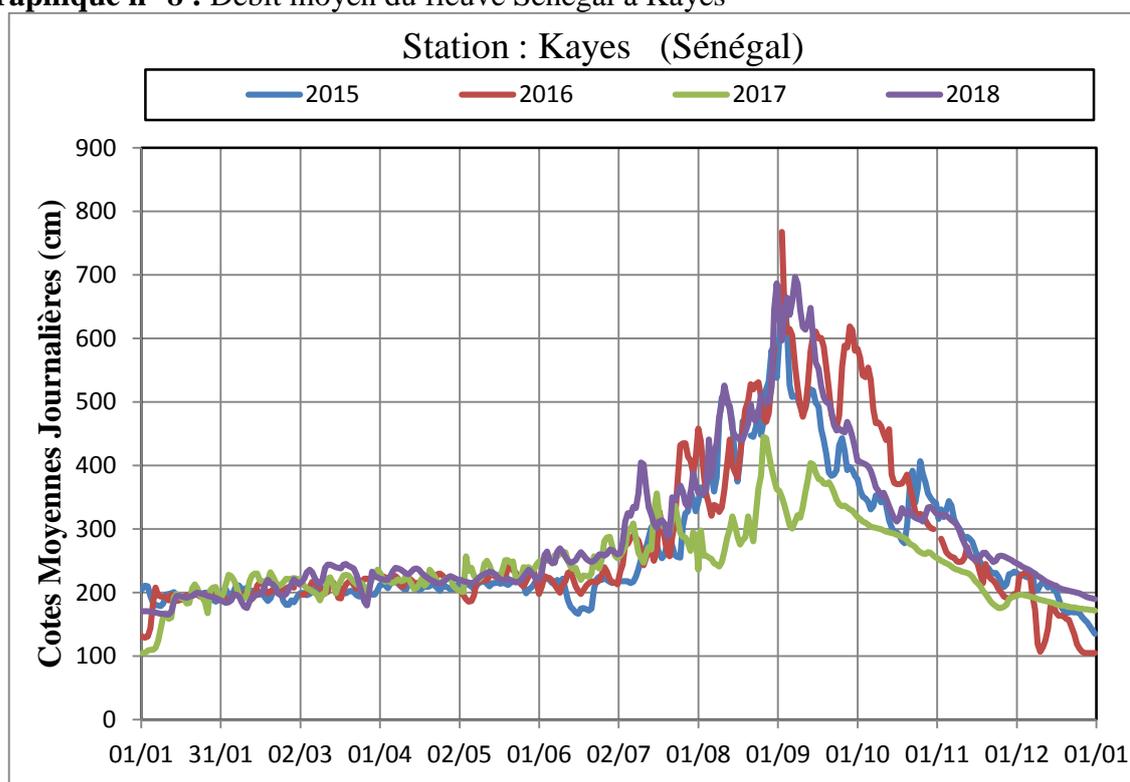
- ✓ la gestion d'un réseau hydrométrique de 95 stations dont 3 stations du bassin de la Volta, 62 stations dans le bassin du Niger et 30 stations dans le bassin du Sénégal, répertoriées dans l'annuaire hydrologique ;
- ✓ des mesures de débits (campagnes de jaugeage de basses, moyennes et hautes eaux) dans les bassins hydrographiques des fleuves Sénégal et Niger par la Direction Nationale et les Directions Régionales de l'Hydraulique de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti et Tombouctou pour le contrôle des étalonnages des stations du réseau hydrométrique national, l'établissement de nouvelles courbes de tarage et le contrôle de la validité de ces courbes. Par ailleurs, la situation sécuritaire dans les régions Nord n'a pas permis la poursuite des activités de suivi hydrologique dans les régions de Tombouctou et Gao.

Sur le plan hydrologique, l'année 2018 a été caractérisée par des étiages supérieurs à ceux de 2017 sur les bassins hydrographiques du Niger, du Sénégal et du Bani. Elle s'est caractérisée par la forte hydraulité dans tous les bassins. En général les niveaux atteints enregistrés sur les hauts bassins sont nettement supérieurs à ceux de 2017.

**Graphique n° 7 : Débit moyen du fleuve Niger à Koulikoro**



Graphique n° 8 : Débit moyen du fleuve Sénégal à Kayes



Pour l'année 2018, cinquante-deux (52) bulletins hydrologiques hebdomadaires ont été élaborés, distribués et diffusés à l'ORTM dans les principales langues nationales ainsi que 18 bulletins hydrologiques mensuels, 18 bulletins décennaires durant la campagne de crue dans le cadre du Groupe de Travail Pluridisciplinaire d'assistance à l'Agriculture GTPA, 01 note scientifique sur la situation hydrologique de l'année 2018, accompagnées du suivi quotidien des côtes d'alerte de sécheresse, le suivi du remplissage et du déstockage des retenues des barrages de Manantali et de Sélingué à travers la tenue de treize (13) réunions dont une extraordinaire dans le cadre des travaux de la Commission « GESTION DES EAUX » de Sélingué et du barrage de Markala.

L'annuaire hydrologique 2012 élaboré en 2016 a continué d'être diffusé en 2018. Les annuaires hydrologiques 2013, 2014 et 2015 sont en cours d'élaboration. La diffusion des annuaires permet aux utilisateurs potentiels de consulter les caractéristiques principales des écoulements produits en relation avec une année sèche et une année humide.

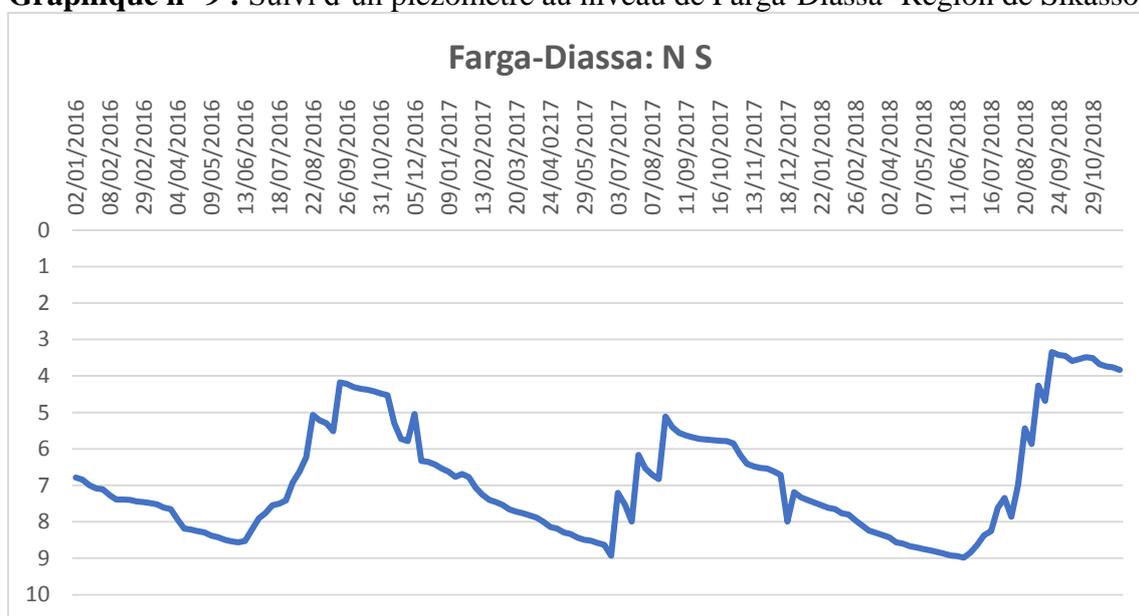
Dans le cadre de la mise en oeuvre du Programme Conjoint d'Appui à la GIRE (PCA-GIRE) financé par les Pays-Bas et la Suède, la DNH à travers la commission "Gestion des eaux de la Retenue de Sélingue et du barrage de Markala" a bénéficié d'un appui financier d'un montant de **150 millions de F CFA** sur la période 2015-2019, concernant le système national d'information sur l'eau, notamment l'information des décideurs sur l'incidence de la gestion des eaux de la retenue. Le montant total bénéficié par la **CGESM** de 2016 à 2018 est de **89 794 608 F CFA**. Au cours de l'année 2018, le montant total de l'appui financier est de **49 296 500 FCFA**.

Pour les eaux souterraines, les activités réalisées en 2018 ont consisté à la collecte et au traitement des données du suivi piézométrique effectué par les DRH au niveau de 160 sites d'observation dont 115 équipés d'enregistreurs automatiques (95 enregistreurs avec télétransmission et 20 sans télétransmission) et 45 manuels répartis dans les régions sud et le District de Bamako. Ces 160 sites sont ainsi répartis : Kayes (6 automatiques et 3 manuels), Koulikoro (41 automatiques et 9 manuels), Sikasso (15 automatiques et 16 manuels), Ségou (44 automatiques et 8 manuels), Mopti (6 automatiques et 7 manuels) et Bamako (3 automatiques et 19 manuels).

Il existe de piézomètres dans les régions de Tombouctou, Gao, Taoudénit, Ménaka et Kidal qui ne sont pas suivis, suite à l'insécurité.

Il est à noter que les données au niveau des 95 enregistreurs avec télétransmissions ne sont pas disponibles, suite à des arriérés de paiement des factures d'Orange Mali.

**Graphique n° 9 : Suivi d'un piézomètre au niveau de Farga-Diassa -Région de Sikasso**



Le graphique ci-dessus montre que la tendance à la baisse des niveaux piézométriques de la saison sèche 2018 est identique à celle de 2016 et 2017, tandis que la remontée de la nappe en 2018 a été plus accentuée par rapport aux deux années précédentes.

Toutes les données collectées ont été saisies dans la base de données piézométrique installée dans le cadre de l'étude de mise en place d'un réseau piézométrique national financée par l'Union Européenne en 2018. Une interprétation comparée a été réalisée avec les années 2015, 2016 et 2017. Ainsi, les tendances sont dégagées pour le suivi de l'évolution des ressources en eau souterraines. La tendance à la baisse du niveau d'étiage 2017 est le plus bas des trois dernières années.

Quant à la crue, la tendance est à la hausse progressive de 2016 à 2018 avec une montée exceptionnelle en 2018, supérieure de 2 m à celle de 2017.

Dans le cadre du Programme d'alimentation en Eau potable et Mesures d'Assainissement dans les Centres Urbains et Ruraux (PAEPMA), il a été initié l'installation de capteurs de niveau

d'eau sur les forages AEP et AES des régions de Kayes (225), Koulikoro (174), Sikasso et Ségou (171). L'objectif recherché est d'améliorer le suivi et la connaissance des ressources en eau souterraine, notamment en termes de prélèvement.

Dans le cadre de la mise en œuvre du système national d'information sur l'eau (SINEAU), outil de planification, de protection qualitative et quantitative des ressources en eau, de lutte contre les effets nuisibles des eaux et les inondations, à travers son mécanisme de collecte, de stockage, d'analyse, de traitement et de diffusion de données, permettant de disposer à temps réel d'informations utiles pour la gestion des ressources en eau de surface et souterraines sur l'ensemble du territoire national, l'année 2018 a été marquée par la poursuite des travaux de conception du système entamés de 2012 à 2015. Certains cadres de la DNH et des Points Focaux des structures membres du SINEAU, ont été formés par le Consultant chargé des prestations dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Commun d'Appui à la GIRE (PCA-GIRE).

- **Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA)**

Sur l'initiative de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA), un projet relatif à l'application des méthodes isotopiques pour une meilleure connaissance des ressources en eau dans le sahel au niveau des bassins de Taoudéni – Iullemeden, Liptako – Gourma, Sénégal – Mauritanien et du Lac Tchad a été formulé, suite à une rencontre internationale tenue en mars 2012 à Bamako ayant regroupé les neuf (9) Etats riverains des 4 bassins concernés. Le projet a été lancé à travers un atelier tenu à Vienne en juillet 2012. L'objectif principal de ce projet est d'améliorer la gestion concertée et durable des ressources en eau de ces systèmes aquifères transfrontaliers partagés, compte tenu de la variabilité et de la vulnérabilité climatiques.

En rappel, les activités menées en 2016 ont consisté à clôturer le projet à travers un atelier tenu à Accra du 28 novembre au 02 décembre 2016. La mise en œuvre du projet a permis de connaître les ressources en eau d'une part, et de renforcer les capacités de certains agents de la DNH en matière de traitement des données hydrochimiques et isotopiques à travers la formation et l'équipement de la DNH et des DRH en matériels de prélèvement de terrains (sondes de mesure niveau piézométrique, bouteilles d'échantillonnage, Kit Phmetre, Métaliseur, Collecteurs de pluies, etc) d'autre part.

En 2017, l'AIEA et ses partenaires ont élaboré un projet complémentaire pour l'accroissement de la disponibilité en eau (IWAVE). Ce nouveau projet RAF/7019 vise à améliorer la Gestion des Ressources en Eau dans les pays du Sahel en traduisant les données hydrologiques générées par le premier projet en actions publiques, en utilisant le réseau d'établissements de contrepartie mis en place, afin d'apporter une contribution décisive à la caractérisation, à la gestion et à la surveillance des ressources en eaux souterraines au moyen de l'hydrologie isotopique.

Ce nouveau programme a été lancé à Vienne en Autriche du 12 août au 16 février 2018 à travers un atelier de formulation et a regroupé les représentants des États Membres qui ont participé au projet **RAF 7011** (Algérie, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, République centrafricaine, Tchad, Ghana, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal et Togo).

Cette rencontre a permis de définir le plan de travail pour chaque Etat membre participant à la phase II du projet Sahel. L'objectif du projet est d'améliorer les processus décisionnels relatifs

à la caractérisation, à la gestion et à la surveillance des eaux souterraines afin d'appuyer la réalisation de la cible 6.5 des ODD : « D'ici à 2030, mettre en œuvre une gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris au moyen de la coopération transfrontière selon qu'il convient ».

Les principaux produits attendus du projet d'ici décembre 2021 sont les suivants : (i) la mise en œuvre de l'approche IWAVE dans certains États Membres ; (ii) la production de rapports visant à améliorer l'utilisation et la protection des cinq grands aquifères transfrontaliers de la région du Sahel basés sur de nouvelles informations hydrologiques acquises à l'aide de techniques nucléaires, entre autres outils de recherche ; (iii) l'élaboration d'un modèle conceptuel de prédiction des changements climatiques.

Concernant les bases de données, l'année 2018 a été marquée par la maintenance du réseau informatique de la DNH, la maintenance de la plate-forme intranet et de la messagerie collaborative et la consolidation de l'internet du service, la participation active aux travaux de nettoyage des données de l'inventaire national des points d'eau modernes afin d'assurer l'arrimage des données de AkvoFlow vers SIGMA et des formations complémentaires d'agents de Tombouctou, Gao, Kidal, Taoudéni et Ménaka chargés de la mise à jour de SIGMA.

A ce jour, il n'a pas été possible de disposer d'une version finale de la nouvelle base transitoire. Le rapprochement des données AkvoFlow (la base de données de l'inventaire) des DRH de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, District de Bamako et SIGMA est effectif et a permis l'arrimage de ces données.

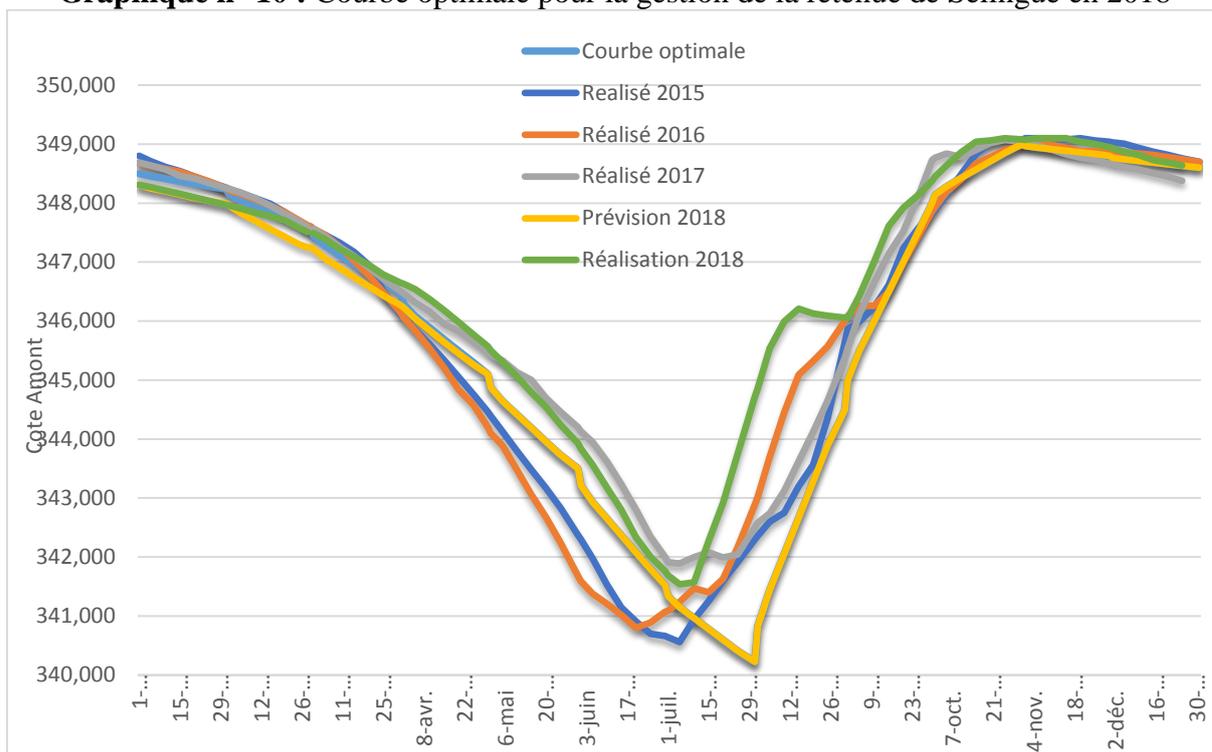
Par ailleurs, l'inventaire des points d'eau modernes dans les régions nord qui a commencé au courant du dernier trimestre de l'année 2017, s'est poursuivi et a pris fin en septembre 2018. Le rapprochement des données AkvoFlow (la base de données de l'inventaire) des DRH de Tombouctou, Gao, Kidal, Menaka, Taoudénit et SIGMA est en cours.

Le démarrage des travaux de conception de SIGMA4 a été effectif durant l'année 2018.

#### L'allocation des ressources en eau entre différents usages est améliorée

- ✓ En 2018, la Commission « GESTION DES EAUX » de Selingué a mis en place une courbe optimale de la retenue qui constitue un outil très important pour l'allocation de la ressource entre les différents acteurs concernés. En plus, il a été pris en compte les résultats de simulation du modèle Niger HYPE développés par l'Institut Suédois d'Hydrologie et de Météorologie pour des scénarii climatiques calés sur tout le bassin du Niger à l'échelle de 803 sous bassins.

**Graphique n° 10 : Courbe optimale pour la gestion de la retenue de Selingué en 2018**



**Tableau n° 16 : Cotes cibles de Selingué en 2018 (m)**

cotes	Jan	fév.	mars	avril	mai	juin	juil	août	Sept	oct	Nov	dec
Cotes cibles	348,24	347,60	346,48	345,10	343,50	341,52	340,22	344,50	348,00	349,00	348,80	349,00
Cotes réalisées	347,97	347,51	346,65	345,57	343,93	341,76	344,72	346,02	348,38	349,80	348,95	348,61

La Commission Gestion des Eaux de la retenue de Selingué et du barrage de Markala (CGESM) est chargée de la régulation et de l'allocation des eaux de la retenue de Selingué entre secteurs. Elle sert de cadre de concertation entre acteurs et de prévention des conflits, à travers un arbitrage des demandes concurrentes d'eau du fleuve pour la production hydro-électrique, l'irrigation, les besoins écologiques et des besoins en eau de base en aval.

Au cours de l'année 2018, il a été constaté une amélioration dans la collecte des données et leur présentation ; le respect des consignes de gestion par tous les acteurs dans le cadre d'un partage équitable des ressources en eau disponibles, afin d'éviter tout désagrément. Aussi, dans le présent contexte de variabilité et de changement climatique se traduisant par une plus grande fréquence des extrêmes climatiques (sécheresse et inondation) et par la baisse continue de l'écoulement au niveau des cours d'eau, la CGESM est un modèle digne d'intérêt.

## Les acteurs à tous les niveaux comprennent et appliquent la GIRE

Avec l'appui du PCA GIRE, les activités réalisées en 2018 ont abouti aux résultats suivants: (i) la mise en oeuvre des actions identifiées dans la stratégie d'accompagnement de 16 CLE à travers entre autres l'équipement des bureaux, la réalisation de périmètres maraichers équipés de points d'eau pour les femmes, la réalisation d'étangs piscicoles ; (ii) le recrutement de l'ONG G-Force chargée d'appuyer les CLE; (iii) la tenue d'ateliers d'information et de sensibilisation des acteurs dans les régions de Koulikoro, Sikasso, Ségou et Mopti ; (iv) la tenue de rencontres d'échanges avec les Directions et Structures Nationales partenaires de la mise en œuvre du PCA – GIRE (DNACPN, SFN/ABN, ABFN, DNEF, DNP, DNGR, DGMP – DSP, Gouvernorats, Conseils Régionaux, Préfets, Sous-Préfets, Maires, etc.).

*Par ailleurs, l'Étude d'impact des changements climatiques sur la quantité et la qualité des ressources en eau et sur leurs usages a été réalisée.*

L'objectif général de l'étude est la « prise en compte, dans le processus de gestion intégrée des ressources en eau engagé au Mali, des impacts des changements climatiques et de la pression anthropique sur la quantité et la qualité des ressources en eau et leurs différents usages. »

Les résultats de l'étude sont consignés dans 5 rapports thématiques : (i) Climat et Ressources en eau ; (ii) Besoins en eau des populations et besoins des secteurs de production ; (iii) Ecosystèmes ; (iv) Equipements et aménagements hydrauliques ; (v) Modes de vie des populations.

La phase d'état des lieux a fait émerger de grands défis à relever au Mali à l'horizon 2050 en matière de ressources en eau et de changement climatique. Ces défis portent sur : (i) la connaissance, (ii) le développement, (iii) l'environnement, (iv) les catastrophes naturelles, (v) les populations et (vi) la gouvernance.

Pour chaque défi, un objectif général à atteindre à l'horizon 2050 a été fixé, ainsi que la définition d'un ou plusieurs résultats attendus pour chaque objectif.

## Les cadres de concertation sont fonctionnels de façon optimale à tous les niveaux

Au Niveau National, en matière de concertation multi-acteurs, la DNH a participé en 2018 à onze (11) réunions de la Commission Gestion des Eaux de la retenue de Sélingué chargée de donner des consignes de gestion des ouvrages de Sélingué et de Markala et deux (2) réunions du Conseil national de l'eau relatif à la gestion du déficit d'écoulement de la campagne 2017-2018 et des effets négatifs de la pratique de l'orpaillage par dragage dans les lits des cours d'eau.

En outre, au niveau régional, dans le cadre de la coordination des activités des acteurs intervenant dans le secteur de l'eau, quarante trois (43) réunions se sont tenues en 2018 ainsi réparties : Kayes (01) Mopti (01), Ségou (01), Sikasso (02) et les Cluster Wash à Mopti (12), Tombouctou (12), Gao (13) et Ménaka (2). A cela s'ajoutent les réunions de coordinations effectuées dans le cadre de la mise en œuvre des projets PNMRE et PAEPMA. Ces réunions ont permis de favoriser la synergie d'actions entre acteurs et la gestion de l'information.

Dans le cadre du développement des partenariats sous régionaux et internationaux pour les échanges d'expérience et pour une gestion concertée des ressources en eau, une participation effective a été assurée pour les sessions des cadres d'échanges ci-dessous :

- **Autorité du Bassin du Niger (ABN) :**

Plusieurs ateliers et sessions de formation ont été organisés en 2018 :

- ✓ 31 janvier au 1er février 2018 à Niamey : Participation à l'atelier régional sur l'outil de l'ABN d'aide à la décision (DSS) pour l'évaluation des coûts, bénéfices et risques sociaux, environnementaux et économiques dans le Bassin du Niger ;
- ✓ 25 au 29 juin 2018 à Niamey : Participation à l'atelier de Formation SIG (QGIS) dans le cadre des activités du Projet « Appui pour la Gestion des Eaux Souterraines dans le Bassin du Niger » (AGES).

- **Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (OMVS)**

- ✓ Tenue de cinq (05) réunions de la Commission Permanente des Eaux (CPE) de l'organisation respectivement à Nouakchott, Dakar, Conakry, Bamako et Nouakchott ;
- ✓ Réalisation des jaugeages des basses et hautes eaux dans le bassin supérieur du Sénégal, dans le cadre de l'appui du Haut-Commissariat de l'OMVS aux Services Nationaux d'Hydrologie en août et novembre 2018 ;
- ✓ Collecte des données dans le cadre du NEXIS de l'OMVS ;
- ✓ Missions de supervision sur le terrain du Comité National de Coordination (CNC) dans le cadre des activités du PGES du Projet du barrage Hydroélectrique de Gouina (PHG) ;
- ✓ Echanges DNH/OMVS pour le renseignement du questionnaire dans le cadre de l'étude sur l'Opérationnalisation du réseau Qualité du fleuve Sénégal.

- **Autorité du Bassin de la Volta (ABV) :**

- ✓ Réunion d'information des acteurs nationaux dans le cadre de l'élaboration de la charte de l'eau du bassin de la Volta, le 14 août 2018 à la DNH, Bamako ;
- ✓ Participation à l'atelier de validation du rapport de l'étude d'avant-projet sommaire (APS) du sous projet de développement de petites infrastructures d'irrigation dans le bassin du Sourou à Baye, Goere, Kandé/pletou, du 15 au 16 Septembre 2018 ;
- ✓ Participation à l'atelier régional (organisé par l'OMM, le GWP et l'ABV) de formation sur la Gestion Intégrée des Crues (GIC) et préparation de projets sur la GIC à Ouagadougou du 20 au 24 novembre 2018 ;
- ✓ Participation à l'atelier national d'examen du rapport provisoire de l'étude diagnostique technique, juridique et institutionnelle dans le cadre de l'élaboration de la charte de l'eau du bassin de la Volta du 28 au 29 novembre 2018 dans la salle de réunion du campus de l'ex CRES de Badalabougou, Bamako,
- ✓ Participation à l'atelier de validation du rapport provisoire de l'étude pour l'élaboration d'une stratégie assortie d'un plan de communication au profit de l'Autorité du Bassin de la Volta les 9 et 10 octobre 2018 à Bamako ;

- ✓ Participation à l'atelier régional de validation du projet de charte de l'eau du bassin de la Volta, avant soumission au Conseil des Ministres pour approbation, à Lomé au Togo du 11 au 15 décembre 2018.

- **CEDEAO :**

La DNH a participé à :

- ✓ l'atelier de démarrage de l'observatoire régional de l'eau de la CEDEAO, du 19 au 23 juin 2018 à Lomé, Togo ;
- ✓ l'atelier de formation sur le système de suivi et évaluation de l'observatoire régional de l'eau de la CEDEAO, du 03 au 06 septembre 2018 à Abidjan en RCI ;
- ✓ la coordination du renseignement et de la transmission de la fiche de collecte des données relative aux indicateurs du projet WASSMO/CCRE dans le cadre de l'observatoire régional de l'eau de la CEDEAO au titre de l'année 2018.

- **Partenariat pour la Gouvernance Environnementale en Afrique de l'Ouest (PAGE)**

Le Partenariat pour la gouvernance environnementale en Afrique de l'Ouest (PAGE), est une initiative de l'UICN-PACO, lancée en mars 2014, pour contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations d'Afrique de l'Ouest, grâce à des politiques et un cadre institutionnel environnemental renforcés pour la gestion durable des ressources naturelles. A cet effet, une convention signée entre la DNH et l'UICN, définit les modalités opérationnelles de mise en œuvre des activités du PAGE (Appui à l'élaboration de Schémas directeurs d'Aménagements (SDAGE) et de Schémas d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) dans 2 bassins et 8 sous-bassins de la Volta et du Niger, Organisation d'ateliers de formation d'au moins 10 instances de gestion de l'eau sur la planification pluriannuelle de la gestion de l'eau dans des sous-bassins de la Volta et du Niger).

Au cours de l'année 2018, les actions menées ont porté sur l'achèvement des activités entamées en 2017 :

- ✓ la dynamisation de 4 CLE (AMASSAGOU, AMANAGORO, BAOUROU- SOUROU et SINDJERE) dans le Sourou ;
- ✓ la réalisation d'un guide de capitalisation du SDAGE du bassin du Sourou.

- **UNION AFRICAINE :**

- ✓ Coordination par la DNH, du renseignement et transmission de la fiche d'évaluation du Mali du dispositif national de préparation du rapport Africain de l'Eau au titre de l'année 2018.

- **Etude de mise en place d'un réseau piézométrique national pour le renforcement de la connaissance et du suivi des Ressources en Eau (Contrat Spécifique N° 2017-384581)**

La coopération de l'Union Européenne, dans le cadre du Fonds européen de développement (FED), phase 3 (2012-2017), s'est engagée à soutenir « l'étude de mise en place d'un réseau piézométrique national pour le renforcement de la connaissance et du suivi des Ressources en Eau » à travers la Délégation de l'Union européenne à Bamako (DUE) et la Cellule de l'Ordonnateur National du FED (CONFED) au Mali.

L'étude est achevée et le rapport final transmis à la DNH en avril 2018.

Dans le cadre de ladite étude, les principaux résultats obtenus sont les suivantes :

- ✓ La réalisation de l'état de lieux des stations piézométriques existantes ;
- ✓ Les besoins prioritaires de réhabilitation des stations piézométriques sont identifiés ;
- ✓ Des propositions pertinentes de création de nouveaux piézomètres de façon à couvrir les principales formations géologiques et hydrogéologiques sont faites ;
- ✓ La définition des critères de développement et d'optimisation du réseau piézométrique optimal ;
- ✓ La définition d'un Réseau de suivi Piézométrique Optimal et Prioritaire (RPOP) et de la qualité de l'eau souterraine pour l'ensemble du pays est faite ;
- ✓ Une base de données piézométrique est mise en place, cependant la définition du mécanisme et les procédures pratiques de suivi, de collecte, de transmission, de stockage, de traitement et de diffusion des données a concerné les appareils SEBA au lieu d'OTT ;
- ✓ Un modèle hydrogéologique (le logiciel Processing Modflow) est disponible ;
- ✓ L'identifier et le renforcement des compétences des agents de la DNH et ses services déconcentrés dans le domaine de la collecte, le traitement et diffusion de bulletins d'information en tenant compte des technologies de nouvelles générations.

Des suggestions et recommandations pour l'amélioration du système de suivi quantitatif et qualitatif des eaux souterraines ont été faites.

- **Projet d'appui à la connaissance et au suivi des ressources en Eau (N° BMZ 2008 66 368)**

Dans le cadre de la réorientation du projet « Protection des berges » sur financement de la coopération Allemande (KfW) dont le contrat a été signé en mars 2010, un nouveau projet relatif à un appui à la connaissance et au suivi des ressources en eau du Mali dans un contexte de changement et de variabilité climatiques, a été accepté par le partenaire.

Ce projet s'intègre dans le « Programme Intégré de Développement et d'Adaptation au Changement Climatique » (PIDACC) de l'Autorité du Bassin du Niger (ABN) et est mis en oeuvre par la Direction Nationale de l'Hydraulique.

Les principales activités de l'année 2018 concernant ce projet ont été la signature de la convention séparée, la mise en place de la Cellule de gestion, la présélection d'Ingénieur-conseil à la mise en œuvre du projet et la sélection d'Ingénieur-conseil pour un appui technique au projet en cours.

### La protection durable des ressources en eau est améliorée

- ✓ Dans le cadre du suivi de la qualité de l'eau, au total 11 334 analyses ont été effectuées par le Laboratoire National des Eaux (LNE) en 2018, ainsi réparties : 10 374 analyses physico-chimiques, 4 741 analyses bactériologiques et 219 analyses sédimentologiques. La DNH examine et formule des recommandations sur les bulletins produits et transmis par le LNE.
- ✓ Dans le cadre du renforcement des capacités, le laboratoire national des eaux (LNE) et les laboratoires régionaux des eaux de Kayes et Mopti ont reçu, à travers le Programme Conjoint d'Appui à la GIRE, des équipements de verreries et des produits chimiques.

### La Prévention des inondations, de la sécheresse et autres impacts des changements climatiques est assurée pour protéger les populations

- ✓ Dans le cadre de l'Outil de Prédiction de l'Inondation dans le Delta Intérieur du Niger (OPIDIN), la DNH a mené les activités suivantes : (i) la collecte d'informations hydrologiques à partir des stations de référence du Delta (Mopti sur le Bani, Aka et Diré sur le Niger) ; (ii) le traitement, l'analyse et la saisie des données dans la base Hydraccess; (iii) le suivi sur des bulletins et de la prédiction de la crue de 2018 en fonction des pluies enregistrées sur le haut bassin du Niger.
- ✓ Les autres activités connexes liées à la prévention des inondations, de la sécheresse et d'autres impacts des changements climatiques ont été menées à travers : (i) la mise en oeuvre des activités du Programme Intégré de Développement et d'Adaptation au Changement Climatique (PIDACC) ; (ii) la participation de deux agents du 12 au 16 novembre 2018 à Altenburg & Wymenga aux Pays-Bas à l'atelier de formation à l'appropriation de l'outil OPIDIN.

### ***Indicateurs de l'objectif immédiat n°3***

L'indicateur en gras dans le tableau suivant représente un des indicateurs retenus en priorité par le Ministère en charge de l'eau. Il s'agit du nombre d'analyses physico-chimiques et bactériologiques.

**Tableau n° 17 : Indicateurs relatifs à l'objectif immédiat n°3**

<b>RESULTATS ATTENDUS 2018</b>	<b>INDICATEURS</b>	<b>OBJECTIF 2018</b>	<b>RÉSULTAT 2018</b>
R3.1. Le système national d'information sur l'eau est fonctionnel et performant (ressources et utilisations)	3.1.1. Nombre de bulletins d'annonce	ND	18
	3.1.2. Nombre de bulletins hydrologiques produits et publiés	52	52
	3.1.3. Nombre de stations de mesures suivies (hydrométriques et piézométriques)	329	255
	3.1.4. Nombre de bulletins de la qualité de l'eau produits et publiés	52	52
	3.1.5. Nombre de campagnes de jaugeage	3	3
	3.1.6. Nombre d'annuaires hydrologiques produits et publiés	1	0
	3.1.7. Nombre de stations réhabilitées	-	10
R3.2. L'allocation des ressources en eau entre les différents usages est rationalisée et améliorée	3.2.1. Nombre d'outils d'allocation des ressources en eau opérationnels	1	1
	3.2.2. Nombre de réunions de suivi de la courbe optimale de gestion de la retenue de Sélingué	12	12
	3.2.3. Nombre de réunions tenues par la Commission Permanente des Eaux de l'OMVS (CPE)	5	5
R3.3. Les acteurs à tous les niveaux comprennent et appliquent la GIRE	3.3.1. Nombre de comités locaux fonctionnels	ND	10
	3.3.2. Nombre de rapports d'activités PDESC parvenus à la DNH	ND	0
R3.4. Les cadres de concertation sont fonctionnels de façon optimale à tous les niveaux	3.4.1. Nombre de rapports d'activités produits	1	1
	3.4.2. Nombre de réunions de concertation tenues par région	36	43
	3.4.3. % de cadres de concertations fonctionnels	100%	41%
	3.4.4. Nombre de conventions, Accords et traités sous régionaux et internationaux mis en œuvre	6	6
R3.5 La protection durable des ressources en eau est assurée	3.5.1. Nombre d'analyses physico-chimiques	ND	<b>10 374</b>
	3.5.2. Nombre d'analyses bactériologiques	ND	<b>4741</b>
	3.5.3. Nombre de mesures hydrosédimentologiques	ND	<b>219</b>
	3.5.4. Nombre de bulletins produits et publiés sur la qualité de l'eau	52	52
		ND	ND

RESULTATS ATTENDUS 2018	INDICATEURS	OBJECTIF 2018	RÉSULTAT 2018
	3.5.5. Nombre de points d'eau suivi par région sur la qualité de l'eau par le LNE		
R3.6 La Prévention des inondations, de la sécheresse et autres impacts des changements climatiques est assurée pour protéger les populations	3.6.1 Nombre de localités à risques sensibilisées	ND	0

#### **2.1.4 Objectif n°4 : Améliorer la qualité du service public de l'eau de façon efficace et efficiente**

##### **2.1.4.1 Rappel des résultats attendus pour 2018**

Les résultats attendus au titre de cet objectif sont les suivants :

- Les capacités des structures de l'État sont renforcées pour améliorer la qualité de l'offre de service public de l'eau ;
- Les collectivités territoriales sont capables d'assurer leurs rôles et responsabilités dans le sous-secteur de l'eau ;
- Les capacités des opérateurs privés sont renforcées pour l'amélioration de la qualité, des coûts et délais du service de l'eau ;
- Les procédures, délais et coûts sont suivis régulièrement et améliorés ;
- La programmation et le suivi des projets et des programmes sont coordonnés par la DNH pour garantir la visibilité globale du sous-secteur ;
- Un cadre institutionnel et organisationnel performant du sous-secteur Eau est mis en place et est opérationnel ;
- Les dispositifs d'information et de communication du secteur sont améliorés dans le sens d'un meilleur service aux acteurs et usagers.

##### **2.1.4.2. Résultats atteints en 2018**

###### Les capacités d'intervention des structures de l'Etat sont renforcées

Concernant les moyens humains, la Direction Nationale de l'Hydraulique a été renforcée en personnel à travers le recrutement au niveau de la fonction publique de trente neuf (39) agents dont treize (06) Ingénieurs et trente-trois (33) Techniciens. La répartition de ces 39 agents est la suivante : Kayes (4 techniciens), Koulikoro (1 ingénieur et 3 techniciens) Sikasso (1 ingénieur, 2 techniciens), Ségou (4 techniciens), Mopti (1 ingénieur et 2 techniciens), Tombouctou (1 ingénieur et 2 techniciens), Gao (3 techniciens), Taoudénit (2 techniciens), Ménaka (2 techniciens), District Bamako (2 techniciens) et à la DNH (2 ingénieurs et 5 techniciens).

Dans le cadre de la poursuite de la déconcentration des services de la DNH, le Décret n° 10-065/P-RM du 1er février 2010 fixe la création de l'ensemble des Directions Régionales et Services locaux de l'hydraulique, et le Décret N° 10-067/P-RM du 1er février 2010 détermine le cadre organique de ces services déconcentrés. Cependant, des efforts doivent être fournis pour les rendre fonctionnels en les dotant en ressources humaines et financières.

Suivant le cadre organique, les effectifs en personnel prévu de la DNH et de ses services déconcentrés (11 DRH et 49 SLH dont 24 SLH fonctionnels) sont de 784 agents pourvus à 27% (156 agents). La répartition est la suivante : DNH : 65 agents pourvus sur 88 agents prévus (74%), DRH : 102 agents pourvus sur 165 agents prévus (62%), SLH : 46 agents pourvus sur 531 agents prévus (9%). Il est à noter que huit (8) agents ont fait valoir leur droit à la retraite en 2018 pour compter du 01 janvier 2019 : trois (03) ingénieurs industrie et mines, un (01) ingénieur construction civile, un (01) ingénieur électromécanique, deux (02) installateurs de pompes et un (01) chauffeur.

Deux Directions Régionales de l'Hydraulique ont été mises en place en 2016 à Taoudénit et Ménaka. Avec le retour de l'Administration dans les Régions Nord, le personnel des cinq DRH concernées est ainsi réparti : Gao (2 ingénieurs, 7 techniciens, 1 secrétaire, 3 chauffeurs et 1 gardien) ; Tombouctou (3 ingénieurs, 6 techniciens, 1 secrétaire, 1 aide hydrologue et 5 chauffeurs) ; Kidal (1 ingénieur, 3 techniciens, 1 agent technique et 2 chauffeurs conventionnaires) ; Taoudénit (1 ingénieur et 5 techniciens et des bénévoles dont 1 secrétaire, 1 chauffeur, 1 gardien) et Ménaka (1 ingénieur, 2 techniciens et 1 agent technique). Cependant, depuis les événements du 17 mai 2014 à Kidal, tout le personnel de la DRH – Kidal, hormis un seul agent, est à Gao et cela depuis le 17 mars 2015.

Dans le cadre du renforcement des capacités des acteurs, environ quatre vingt agents ont bénéficié de formation au cours de l'année 2018, à travers la mise en œuvre des projets et programmes financés par : KFW, GIZ, SUEDE, PAYS-BAS, UNICEF, OMVS, ABV, ACF, OMS, PNMRE, PAEPMA, PCA-GIRE, PEPA, etc.

Le détail des Formations effectuées au courant de l'année 2018 est fourni en **Annexe 8**.

En rappel, la Direction Nationale de l'Hydraulique s'est dotée en 2015 d'un plan de formation qui vise une gestion efficiente de la carrière des agents de la DNH et de ses services déconcentrés. A cet effet, une table ronde des bailleurs de fonds a été organisée le 20 juillet 2015 pour la mobilisation des ressources financières d'un montant de 1 752 962 000 Fcfa.

Ainsi, il a été recommandé l'organisation d'un concours spécial de recrutement du personnel de la DNH et la concrétisation des engagements des partenaires techniques et financiers. De 2016 à 2018, par manque de financement, le concours spécial de recrutement de 100 fonctionnaires au profit de la DNH n'a pu être organisé. Aussi, à travers les actions de plaidoyers, il a été demandé de pouvoir bénéficier d'un quota important d'Ingénieurs et Techniciens au niveau du concours général de la Fonction Publique au titre de l'année 2018.

En ce qui concerne la mise en oeuvre des formations programmées en 2018, dix (10) formations issues du plan de formation de la DNH ayant concerné 57 agents et, vingt (20) formations non issues du plan de formation ayant concerné trente (30) ont été réalisées. Par ailleurs, certains partenaires techniques et financiers conditionnent leur appui de renforcement de capacité des agents de la DNH et des DRH à l'organisation du concours spécial de recrutement.

Les collectivités territoriales sont capables d'assurer leur rôle dans le secteur de l'eau :

Dans le tableau ci-dessous figure la situation du transfert de compétences en matière d'hydraulique sur l'ensemble du territoire national qui est effective depuis 2009 :

**Tableau n° 18 : Transfert de compétences aux communes – 2018**

Région	Nombre de Décisions signées	Nombre Cumulé de Décisions signées	Nombre de communes formées	
			Transfert de compétence	Délégation de l'exploitation à des Opérateurs Privés
Kayes		129	129	2
Koulikoro		106	106	3
Sikasso		147	147	0
Ségou		118	118	0
Mopti		107	107	8
Tombouctou		51	51	1
Gao		24	24	1
Kidal		11	11	0
Bamako		6	6	0
<b>TOTAL :</b>		<b>699</b>	<b>699</b>	<b>15</b>

**NB** : Au total, 699 décisions de transfert de compétences ont été signées. Il reste 4 décisions à faire signer respectivement au niveau des Régions de Koulikoro (Koulikoro et Kati), Mopti (Mopti) et Tombouctou (Tombouctou).

Au niveau régional, les DRH et SLH apportent de l'appui-conseil aux collectivités territoriales en ce qui concerne : (i) l'information et la formation du conseil communal, (ii) le diagnostic technique des installations existantes, (iii) la préparation de dossiers d'appel d'offres, (iv) la formation au suivi de la délégation de gestion.

Les capacités des opérateurs privés sont renforcées pour l'amélioration de la qualité, des coûts et délais du service de l'eau

Pour contribuer à l'amélioration de la qualité et de la durabilité du service de l'eau en milieu rural et semi-urbain à travers la réduction des durées et des fréquences des pannes, des ateliers de formations relatives à la mise à niveau et aux outils de maintenance et d'entretien des équipements ont été tenus dans les régions dans le cadre de la mise en oeuvre du programme UNICEF, du projet hydroélectrique de Gouina, du Programme de Reconstruction et Relance Economique, des ONG World Vision, Croix Rouge malienne, ACF, Solidarité Internationale, CARITAS et CARE Mali (Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao) et de certains projets de la DNH. Tous les acteurs concernés ont pris part à ces ateliers : élus, exploitants, maintenanciers.

La délégation de la gestion du service public de l'eau au secteur privé a connu une hausse et est passée de 06 centres AEP en 2017 à 14 centres AEP en 2018, suite à la signature de 08 nouveaux contrats dans les régions de Kayes (01) et Mopti (07).

En effet en guise de rappel, au cours de l'année 2017, les centres de Kéniéba (région de Kayes), Fana, Kalabancoro, Kolokani, Ouéléssébougou, Nara (région de Koulikoro), Zégoua (région Sikasso), Bankass, Djénné, Koro, Youwarou (région Mopti), Diré, Niafunké (région Tombouctou), Ansongo, Bourem (région Gao) et Ménaka (région de Ménaka) sont exploités par la SOMAGEP-SA dans le cadre de la mise en oeuvre du Programme d'Urgences Sociales d'accès à l'eau.

**Tableau n° 19 : Résumé de la situation des centres sous gestion privée**

Liste des centres délégués à des opérateurs privés							
Région	Cercles	Centre	Opérateur privé	Date de signature	Contrat en cours	Contrat non démarré	DAO lancé
Kayes	Kéniéba	<b>Djidian</b>	Société ABSD-SARL	oct-16	1		
Kayes	Kéniéba	<b>Tabakoto</b>	ABK Service SARL	2014	1		
Koulikoro	Kolokani	<b>Didiéni</b>	Société TABITAL – SARL			1	
Koulikoro	Nara	<b>Dilly</b>	Groupement Entreprises - Kouna Certic	mars-11	1		
Koulikoro	Nara	<b>Goumbou</b>	Groupement Entreprises - Kouna Certic		1		
Koulikoro	Koulikoro	<b>Tienfala</b>	Electronic ABC en janvier 2010		1		
Mopti	Bandiagara	<b>Goundaka</b>	GIE Fosso Kanu	10/01/018	1		
Mopti	Bandiagara	<b>Kendié</b>	GIE Fosso Kanu	09/01/018	1		
Mopti	Bandiagara	<b>Sangha</b>	Energie Til Gaz Mali	03/02/018	1		
Mopti	Djéné	<b>Madiama-Promani</b>	GIE Fosso Kanu	20/12/017	1		
Mopti	Mopti	<b>Konna</b>	Association Caourale des Jeune de Konna	27/12/017	1		
Mopti	Mopti	<b>Diambacourou</b>	GIE Fosso Kanu	23/01/018		1	
Mopti	Mopti	<b>Barbé</b>	Entreprise TABITAL	11/01/2018	1		
Mopti	Mopti	<b>Diondiori</b>	Entreprise TABITAL			1	
Mopti	Mopti	<b>Fatoma</b>	GIE Kelly	18/12/2017	1		
Mopti	Youwarou	<b>Youwarou-Homboloré</b>	GIE Dental FOYIRE	01/09/2015	1	0	0
Tombouctou	Goudam	<b>Tonka</b>	GIE HAMI		1		
Gao	Bourem	<b>Bamba</b>	GIE ZANI BOUME	août-08	1		
<b>TOTAL</b>					<b>15</b>	<b>3</b>	<b>0</b>

Pour améliorer et rendre plus professionnelle la gestion des structures d'exploitation des centres AEP/AES des régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et Mopti, il a été procédé à la mise en place des matériels et équipements dans le cadre de la mise en œuvre du PAEPMA. Il s'agit de :

- ✓ Région de Kayes, la dotation de 131 structures d'exploitation des centres AEP/AES en Kits solaire, Mobiliers de bureau, Kits informatiques, Caisses à outils pour plomberie et kits d'assainissement.
- ✓ Région de Koulikoro, la dotation de 124 structures d'exploitation des centres AEP/AES en Kits solaire, Mobiliers de bureau, Kits informatiques, Caisses à outils pour plomberie et kits d'assainissement.

- ✓ Région de Sikasso, la dotation de 45 structures d'exploitation des centres AEP/AES en Kits solaire, Mobiliers de bureau, Kits informatiques, Caisses à outils pour plomberie et kits d'assainissement.
- ✓ Région de Ségou, la dotation de 74 structures d'exploitation des centres AEP/AES en Kits solaire, Mobiliers de bureau, Kits informatiques, Caisses à outils pour plomberie et kits d'assainissement.
- ✓ Région de Mopti, la dotation de 18 structures d'exploitation des centres AEP/AES en Kits solaire, Mobiliers de bureau, Kits informatiques, Caisses à outils pour plomberie et kits d'assainissement.

#### Les procédures, délais et coûts sont suivis régulièrement et améliorés

Dans le cadre de la mise en œuvre des projets et programmes, la Direction Nationale de l'Hydraulique a capitalisé en 2010 l'ensemble des marchés d'approvisionnement en eau potable passés sur l'ensemble du territoire du Mali afin de vérifier que les coûts d'exécution sont bien en adéquation avec les coûts de programmation. Ces prix couvrent l'ensemble des types de réalisation (forages avec PMH, AEP, puits). En fonction de ces données, les coûts moyens ont été ajustés et serviront pour l'actualisation du CDMT 2020-2022.

En ce qui concerne les procédures et les délais, il est à noter la lenteur dans la mise en œuvre des programmes et projets nationaux du fait de lourdeurs dans les circuits administratifs de passation des marchés et la mobilisation des financements. Cette contrainte a occasionné la suspension des procédures de passation de certains marchés et des financements au titre de l'année 2018. A titre d'exemple, le plan de passation des marchés de la DNH au titre de l'exercice 2018 prévoyait 50 marchés ainsi répartis : (i) 09 marchés de prestations intellectuelles dont 04 marchés signés ; (ii) 10 marchés de fournitures et services dont 01 signé ; (iii) 17 marchés de travaux tous signés ; 14 marchés de délégation de service publics dont aucun signé.

Globalement, le taux de passation, mesuré sur le segment du processus allant de la préparation du dossier d'appel d'offres à la mise en place du contrat de réalisation des prestations, est de 22 marchés conclus sur 50 soit 44%. Cette contre performance est liée aux raisons indiquées ci-dessus.

#### La programmation et le suivi des projets et des programmes sont coordonnés par la DNH pour garantir la visibilité globale du sous-secteur

Par rapport à ce résultat, un certain nombre d'activités ont été réalisées en 2018, notamment dans le cadre de l'appui à la préparation et à la mise en œuvre du Programme Sectoriel Eau et Assainissement (PROSEA). Il s'agit de :

- ✓ la poursuite de la révision des indicateurs ainsi que la définition de valeurs de référence et de valeurs cible pour mieux évaluer le progrès du sous-secteur eau, de même que la révision du canevas des rapports périodiques (trimestriel et annuel) et l'élaboration d'un plan de travail annuel conformément au cadre logique révisé de la DNH et de ses services déconcentrés ;
- ✓ L'internalisation des fiches de postes dont le but est de permettre à la DNH et à ses services déconcentrés d'assurer pleinement leurs missions en se dotant des compétences nécessaires

pour atteindre les objectifs fixés à travers la définition et la compréhension claire des rôles et responsabilités du personnel (compréhension des relations hiérarchiques, description détaillée des tâches et missions du poste ainsi que les exigences), les propositions de réformes pour la gestion du personnel et la mise en œuvre du nouveau cadre organique ;

- ✓ L'actualisation du Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT 2018-2020) ;
- ✓ La collecte des informations de suivi des projets et programmes ;
- ✓ La formation des acteurs DNH et DRH à la programmation ;
- ✓ Le renseignement de la batterie d'indicateurs relatifs au BPO Eau y compris les huit (8) indicateurs clés choisis par le Ministère en charge de l'Eau dans le cadre du suivi des performances du secteur.

### Un cadre institutionnel et organisationnel performant du sous-secteur Eau est mis en place et est opérationnel

En ce qui concerne ce résultat, il est à noter la participation de la DNH à certains ateliers de plaidoyer organisés par la société civile (CN-CIEPA, CAEPHA) relatifs à la mise en œuvre des engagements SWA pris à Washington en avril 2014 lors de la troisième rencontre de haut niveau, relatifs à l'accélération de la réalisation des objectifs de l'eau et de l'assainissement.

Dans le cadre de la mise en œuvre des réformes institutionnelles du sous-secteur de l'eau, il est à souligner la participation de la DNH aux réunions du Comité de Pilotage de la Réforme Institutionnelle des secteurs de l'Electricité et de l'Eau potable. Les activités ont porté sur les affectations des biens de l'activité Eau de EDM SA aux trois sociétés, les bilans d'ouverture, l'actualisation du chronogramme relatif au plan d'actions de la réforme, la disponibilité des contrats de concessions et d'affermage et de leurs annexes.

Par ailleurs, il est à noter la poursuite de la mise en œuvre des activités du protocole de partenariat SOMAPEP/DNH/DRH relatif à la relève des compteurs de production d'eau potable dans le périmètre concédé au niveau régional.

### Les dispositifs d'information et de communication du secteur sont améliorés dans le sens d'un meilleur service aux acteurs et usagers

Pour renforcer l'accueil, l'information et l'orientation pour un meilleur service aux acteurs et usagers, un bureau a été créé à cet effet et s'inscrit dans le cadre des mesures prévues pour la modernisation de l'Administration afin de rendre les services publics plus communicatifs et plus accueillants.

Dans le cadre du renforcement de la gestion documentaire et la communication pour un meilleur service aux acteurs et usagers de l'eau, la DNH a mis en place un système d'information documentaire afin d'optimiser les méthodes de gestion des fonds documentaires et archivistiques à travers un archivage physique des fonds documentaires existants, la numérisation desdits fonds et la formation des utilisateurs gestionnaires. Cependant, il est à noter que depuis l'année 2014, le système n'a pas été opérationnel, suite à une panne du serveur.

En ce qui concerne la mise en ligne et mise à jour du site web de la DNH, un appui GIZ a permis la relance de cette activité en rapport avec la société Afrik.m en 2013. Présentement, le site web de la DNH est opérationnel sous la nouvelle adresse : **[www.dnhmali.org](http://www.dnhmali.org)**

Pour faciliter une meilleure communication à l'interne de la DNH, il a été mis en place un système de câblage informatique et une plate forme intranet et messagerie collaborative avec l'appui de la GIZ. Actuellement, les réseaux intranet et internet sont fonctionnels.

#### **Indicateurs de l'objectif immédiat n°4**

Les indicateurs retenus par le Ministère en charge de l'eau, concernant l'objectif n°4 figurent en gras, dans le tableau suivant :

**Tableau n° 20 : Indicateurs relatifs à l'objectif immédiat n°4**

<b>RESULTATS ATTENDUS 2018</b>	<b>INDICATEURS</b>	<b>OBJECTIF 2018</b>	<b>RÉSULTAT 2018</b>
R4.1. Les capacités des structures de l'Etat sont renforcées pour améliorer la qualité du service public de l'eau	4.1.1. Nombre d'agents formés	ND	80
	4.1.2. Nombre de structures équipées	66	0
	4.1.3. Taux d'accroissement des budgets de fonctionnement :		
	niveau national	10%	+4%
	niveau régional	10%	- 28%
R4.2. Les collectivités territoriales sont capables d'assurer leurs rôles et responsabilités dans le sous-secteur de l'eau	4.2.1 Nombre de communes formées ;	ND	ND
	4.2.2 Pourcentage (%) de communes ayant passé un contrat avec un opérateur Stefi	ND	25%
	4.2.3 % EPEM réalisés directement par les collectivités territoriales	ND	3,3%
R4.3. Les capacités des opérateurs privés sont renforcées pour l'amélioration de la qualité, des coûts et délais du service	<b>4.3.1. Pourcentage (%) EPEM sous gestion privée</b>	ND	ND
	4.3.2. Nombre de gestionnaires formés	ND	ND
R4.4. Les procédures, délais et coûts sont régulièrement suivis et améliorés	4.4.1. Les Référentiels de prix (ouvrages, eau) et de délais sont disponibles	disponible	disponible
	4.4.2. Un calendrier d'élaboration du BPO existe avec des dates clés	oui	oui
R4.5. La programmation et le suivi des projets et programmes sont coordonnés par la DNH pour garantir la visibilité globale	<b>4.5.1. Taux d'exécution du CDMT global :</b>		
	<b>physique</b>	ND	66,2%
	<b>financier</b>	ND	59,4%
	4.5.2. Taux d'exécution du CDMT physique par région	ND	ND
	4.5.3. Proportion de population ayant accès à l'eau potable en milieu rural	67,3%	65,9%
	4.5.4 Proportion de population ayant accès à l'eau potable en milieu semi-urbain et urbain	76,4	76,0%
4.5.5. Taux national d'accès à l'eau potable	70,5%	68,8%	
R4.6. Un cadre institutionnel et organisationnel performant du sous-secteur Eau est mis en place et opérationnel	4.6.1. Nombre de documents de réformes ou de textes destinés à améliorer les performances du sous secteur produits et diffusés	1	1

RESULTATS ATTENDUS 2018	INDICATEURS	OBJECTIF 2018	RÉSULTAT 2018
R4.7. Les dispositifs d'information et de communication du sous-secteur sont améliorés	4.7.1. Nombre de visiteurs satisfaits de leur demande	ND	ND
	4.7.2. Dernière date d'actualisation du site Web de la DNH	ND	ND

### 3 Bilan financier

#### 3.1. Aperçu général

Au titre de l'année 2018, les dotations budgétaires et l'exécution financière tant au niveau du budget national qu'au niveau des financements extérieurs se présentent comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

**Tableau n° 21 : Budget et réalisations budgétaires 2018 – DNH**

<i>en FCFA</i>	Dotation	Réalisation
<b>Budget national</b>	4 374 235 477	4 156 357 421
<b>Ressources extérieures</b>	83 550 158 689	48 015 709 059
<b>Total</b>	<b>87 924 394 166</b>	<b>52 172 066 480</b>
<b>Part des ressources propres</b>	4,97	7,97
<b>Part des ressources ext.</b>	95,03	92,03

En 2018, les ressources propres de l'Etat constituent 7,97% des dépenses réalisées contre 6,06% en 2017, et représentent 4,97% des dotations budgétaires contre 2,36% en 2017.

Comme il ressort du Tableau n° 22 suivant, un éclatement des dépenses réalisées montre que les salaires et les frais de fonctionnement sur le budget ordinaire de l'Etat demeurent minimes (2,05% du budget sectoriel total).

**Tableau n° 22 : Exécution par catégories budgétaires 2018 – programme DNH**

F CFA	Personnel 61	Fonctionnement (3 62)	Invest. et fonct. lié à l'invest. (5 23, 5 62)	Total
Budget National	726 293 000	343 983 328	3 716 658 649	4 786 934 977
Ressources Extérieures	0	0	48 015 709 059	48 015 709 059
Total	726 293 000	343 983 328	51 732 367 708	52 802 644 036
<b>Répartition en %</b>	1,38%	0,65%	97,97%	100,00%

Les détails sur les dotations budgétaires et les dépenses réalisées par projet/programme tant au niveau du budget national qu'au niveau des financements extérieurs sont donnés en Annexe 6.

Bien que le BSI et les financements extérieurs comprennent parfois un appui au fonctionnement (« fonctionnement lié à l'investissement »), la question de la nécessité d'un niveau de financement adéquat du fonctionnement de la DNH et surtout des DRH se pose.

Il est évident que les ressources dont disposent aujourd'hui lesdites structures ne leur permettent pas d'exécuter correctement leurs tâches régaliennes en termes de suivi-évaluation, d'appui aux collectivités locales et aux bénéficiaires des investissements.

### 3.2. Taux de réalisation budgétaire

Le taux global d'exécution financière du programme de la DNH pour l'exercice 2018 mentionné dans le Tableau n° 23 ci-dessous, se chiffre à **59,34%**.

La répartition du financement propre de l'Etat par catégorie budgétaire se présente comme suit: salaires : 97,86%, fonctionnement : 100% et BSI : 94,24%.

Le budget alloué sur ressources propres de l'Etat a été exécuté à hauteur de **95,02%**, tandis que le budget des ressources extérieures a connu un taux de réalisation de **57,47%**.

**Tableau n° 23 : Taux d'exécution financière globale du programme de la DNH – 2018**

Services et Projets	Financement intérieur				Financement extérieur	Total Général (1+2)
	Personnel 61	Fonctionnement (3 62)	Invest. et fonct. lié à l'invest. (5 23, 5 62)	Total 1	Invest. et fonct. lié à l'invest. (5 23, 5 62)	
Dotation	726 293 000	137 636 477	3 510 306 000	4 374 235 477	83 550 158 689	87 924 394 166
Réalisation	710 764 387	137 630 679	3 307 962 355	4 156 357 421	48 015 709 059	52 172 066 480
<b>Tx d'exécution</b>	97,86%	100,00%	94,24%	95,02%	57,47%	59,34%

La hausse du taux d'exécution constaté sur les financements extérieurs 57,47% contre 24,1% en 2018, s'explique par les facteurs suivants :

- ✓ le taux de décaissement des travaux du projet structurant de Kabala ;
- ✓ le paiement des travaux de certains projets en cours ou achevés (PACTEA II, PNMRE).

Cependant il est important de souligner des retards dans l'exécution des projets tels que le projet de production de la station compacte de Missabougou (0%), le projet AEP Tombouctou I (7%), le projet Hydraulique et Assainissement en milieu rural (BID-UEMOA) (13%) à cause des facteurs suivants :

- ✓ la réorientation de certains projets ;
- ✓ la lourdeur de certaines procédures d'approbation des dossiers et de passation des marchés au niveau national et au niveau des PTF ;
- ✓ la défaillance de certains acteurs du secteur privé dans l'exécution des travaux et services ;
- ✓ la situation d'insécurité dans les régions du Nord et de Mopti ayant provoqué la suspension ou l'arrêt de la mise en œuvre de certains projets et programmes dans ces régions.

### 3.3. Evolution des dotations et réalisations budgétaires

Les ressources allouées pour le programme de la DNH en 2018 (87,924 milliards de FCFA) sont supérieures à celles de 2017 (73,304 milliards de FCFA) avec un taux de progression de 30,4% des ressources propres de l'Etat et de 19,4% des ressources extérieures disponibles essentiellement liées au projet structurant de l'AEP de Kabala, comme mentionnées dans le Tableau n° 24 ci-dessous.

**Tableau n° 24 : Evolution 2017-2018 des dotations du programme de la DNH**

<i>FCFA</i>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>Ecart</b>	<b>Progression en %</b>
BN	3 354 944	4 374 235	1 019 291	30,4
Ressourc. Ext.	69 950 000	83 550 159	13 600 159	19,4
Total	73 304 944	87 924 394	14 619 450	19,9

L'augmentation des dotations sur ressources propres de l'Etat constatée reste en deçà des besoins cruciaux d'investissements relatifs à l'approvisionnement en eau de la population et au développement des ressources en eau.

**Tableau n° 25 : Evolution 2017-2018 des crédits exécutés du programme de la DNH**

<i>FCFA</i>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>Ecart</b>	<b>Augmentation en %</b>
BN	3 354 943	4 156 357	801 414	23,9
Ressourc. Ext.	16 892 000	48 015 709	31 123 709	184,3
Total	20 246 943	52 172 066	31 925 123	157,7

Avec la priorité accordée par le Gouvernement à l'approvisionnement en eau potable, une analyse de l'évolution des ressources propres de 2016 à 2018 montre une augmentation de 57% en ce qui concerne les dotations, mais reste insuffisante face aux besoins cruciaux d'investissement dans l'hydraulique surtout rurale.

Par ailleurs, les ressources extérieures augmentent chaque année sur la période. Cette augmentation est surtout liée au projet structurant de Kabala. Cependant, la capacité d'exécution de ces ressources demeure un problème non résolu et nécessite la mise en œuvre de mesures pouvant corriger cette situation.

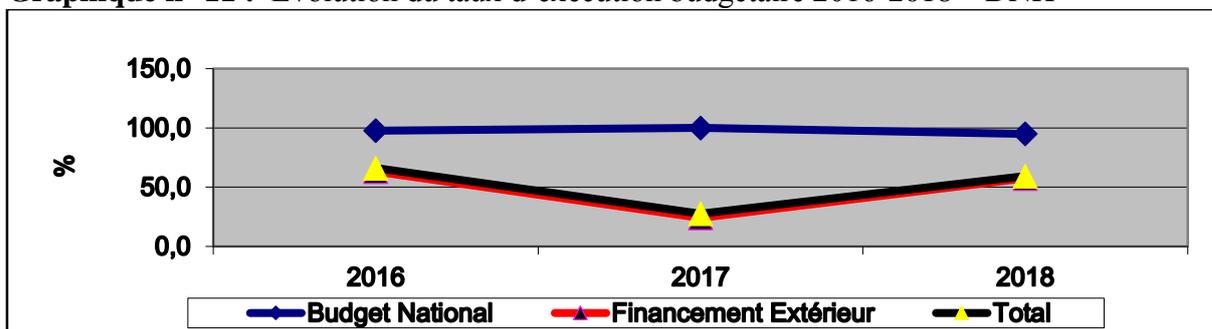
**Tableau n° 26 : Evolution du budget de la DNH de 2016 à 2018**

<i>en milliers de FCFA</i>		<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>Evolution 2016-2018 en %</b>
<b>Budget National</b>	Dotation	2 793 056	3 354 944	4 374 235	57
	Exécution	2 729 093	3 354 943	4 156 357	52
	Taux d'exécution	97,7	100,0	95,0	-3
<b>Financement Extérieur</b>	Dotation	30 712 560	69 950 000	83 550 159	172
	Exécution	19 409 063	16 892 000	48 015 709	147

	Taux d'exécution	63,2	24,1	57,5	-9
Total	Dotation	33 505 615,5	73 304 944,0	87 924 394,2	162
	Exécution	22 138 156,5	20 246 943,0	52 172 066,5	136
	Taux d'exécution	66,1	27,6	59,3	-10

Le taux d'exécution budgétaire global du programme de la DNH a connu une baisse de 10 points en pourcentage par rapport à 2016, passant de 66,1% à 59,3%.

**Graphique n° 11 : Evolution du taux d'exécution budgétaire 2016-2018 – DNH**



### 3.4. Evolution des budgets alloués aux services regionaux de l'hydraulique

Le budget de fonctionnement des DRH est alloué à travers les budgets des régions. Le montant alloué pour le fonctionnement des DRH varie d'une région à une autre, principalement en fonction des allocations que reçoivent certaines DRH sur le BSI ou directement à travers les projets et programmes en cours.

En moyenne, l'allocation au fonctionnement des DRH était de 18,76 millions de FCFA en 2018. Le tableau suivant montre l'évolution des budgets de fonctionnement des DRH de 2017 à 2018 au niveau des budgets votés, des crédits alloués et des ressources exécutées.

**Tableau n° 27 : Evolution du budget de fonctionnement des DRH de 2017 à 2018 (3-62 et 3-24)**

Régions	2017			2018		
	LF	Notification	Réalisation	LF	Notification	Réalisation
Kayes	21 496 000	21 496 000	21 496 000	14 026 000	14 020 576	9 254 870
Koulikoro	27 415 000	27 415 000	27 412 639	18 001 000	17 994 901	16 579 674
Sikasso	22 631 000	22 631 000	22 631 001	14 835 000	14 829 263	8 549 193
Ségou	23 780 000	23 780 000	23 780 000	15 168 000	15 162 001	10 979 136
Mopti	21 473 000	21 473 000	21 473 000	12 858 000	12 851 933	11 669 370
Tombouctou	22 844 000	22 844 000	22 844 000	16 313 000	16 308 556	15 891 975
Gao	30 251 000	30 251 000	30 251 000	21 453 000	21 446 489	9 742 895
Kidal	39 591 000	39 591 000	39 591 000	29 975 000	29 969 955	12 939 520

<b>Taoudénit</b>	30 000 000	30 000 000	29 995 762	20 427 000	20 425 000	14 105 297
<b>Ménaka</b>	30 500 000	30 500 000	30 500 000	29 169 000	29 166 250	28 406 250
<b>District Bamako</b>	18 408 064	18 408 064	18 115 176	14 183 000	14 177 725	14 174 781
<b>TOTAL</b>	<b>288 389 064</b>	<b>288 389 064</b>	<b>288 089 578</b>	<b>206 408 000</b>	<b>206 352 649</b>	<b>152 292 961</b>

Sources : Loi des Finances 2017 et 2018 et le PRED.

Le détail par nature de la dépense figure en Annexe 6.

A titre de comparaison, le crédit notifié pour le fonctionnement des DRH en 2017 se chiffrait à 288,40 millions de FCFA et le crédit réalisé est de 288,10 millions de FCFA, soit une moyenne de 26,20 millions de FCFA par Direction Régionale.

S'agissant du budget 2018, il y a eu une baisse de 28,45% au niveau des crédits notifiés et une baisse de 47,14% au niveau des dépenses exécutées.

Il a été constaté que les crédits alloués ont connu une baisse moyenne de 29% de 2017 à 2018 au niveau du budget de fonctionnement de l'ensemble des DRH. Cette baisse est comprise entre 40% (Mopti) et 04% (Ménaka).

Par ailleurs, l'éclatement des dépenses du budget de fonctionnement de l'ensemble des DRH fait ressortir une inadéquation entre les allocations en termes de carburants et lubrifiants qui sont exécutées à 90% et les indemnités de déplacement exécutées à 46%.

Il serait souhaitable de revoir à la hausse les dotations en carburants.

#### 4 - Etat de mise en œuvre des recommandations de la revue sectorielle – exercice 2017

La feuille de route du PROSEA est l’outil de suivi de l’avancement des activités du programme. Celle issue de la neuvième revue annuelle sectorielle (quatrième concertation) - exercice 2017, qui s’est tenue en avril 2018, s’articule autour de huit (08) grands thèmes. L’état d’avancement de la mise en œuvre de ces recommandations se résume comme suit :

ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DE LA REVUE SECTORIELLE – EXERCICE 2017				
Récommandations	Etat avancement			Commentaires
	R	ER	NR	
R1 Poursuivre la relecture des documents de politiques et programmes du secteur Eau et Assainissement en cohérence avec les ODD		X		<p>La relecture du document de Politique Nationale de l’Eau (PNE) est en cours à travers le recrutement en février 2018, de deux consultants avec l’appui financier de la Banque Mondiale pour un délai de 74 jours ; le rapport diagnostique de la PNE a été élaboré et validé en août 2018 ; l’adoption de la PNE qui était prévue pour le 1<sup>er</sup> semestre 2018 a connu un retard lié au renouvellement du contrat des consultants.</p> <p>La signature desdits contrats en fin 2018 a conduit à l’actualisation du chronogramme; le dépôt du draft de la Politique Nationale de l’Eau par les Consultants était effectif depuis le 31 janvier 2019 ; l’atelier de validation du draft de la Politique Nationale de l’Eau est prévu en mars 2019.</p> <p>Des TdRs relatif à l’élaboration du Programme National d’accès à l’eau potable (PN-AEP) ont été élaborés.</p>

			<p>Le projet de document diagnostic du PN-AEP a été élaboré en interne par la DNH.</p> <p>Le projet de document du PN-AEP est en cours de finalisation par la DNH.</p> <p>Le financement est à rechercher pour réaliser l'étude.</p> <p>Démarrage de l'élaboration du Programme National GIRE (PN-GIRE) (consultant recruté en 2018, draft du rapport diagnostic du PAGIRE élaboré et validé en décembre 2018; dépôt du PN-GIRE prévu en février 2019 et atelier de validation en mars 2019) dans le cadre de la mise en œuvre du PCA GIRE.</p> <p>Démarrage de l'élaboration du Programme National d'Aménagements Hydrauliques (PN-AH) (consultant recruté, notifié le 15 janvier 2019 pour un délai de 120 jours) dans le cadre de la mise en œuvre du PCA GIRE</p> <p>Des TdRs relatifs à l'élaboration du Programme National de Gouvernance de l'Eau ont été élaborés.</p> <p>Le financement est à rechercher pour réaliser l'étude.</p> <p>Le code de l'eau a été relu et transmis au MEE. Son introduction dans le circuit d'adoption se fera avec la PNE et ses programmes.</p>
--	--	--	--

			<p>La relecture du document de la Stratégie Nationale de Développement de l'Alimentation en Eau Potable est en attente de la disponibilité du document de politique nationale de l'eau.</p> <p>Premier draft disponible du PROSEA 2ème phase élaboré mais non validé puisque lié à l'adoption du document des Politiques de l'Eau et celle de l'Assainissement assorties de leurs Programmes.</p>
R2 Améliorer progressivement l'engagement budgétaire de l'Etat conformément à son engagement SWA par rapport à la dotation de 5% du Budget National au secteur et 0,2% du PIB à l'hygiène et à l'assainissement		X	Budget national alloué à l'assainissement et à l'eau en 2018 : ND
R3 Consolider et pérenniser la mise en œuvre et l'appropriation par les acteurs de l'initiative Trackfin		X	La DNH participe activement au processus d'élaboration des rapports Trackfin dans la collecte des données et met en œuvre les recommandations formulées lors des réunions du comité de suivi et celles du comité de pilotage du Trackfin.
R4 Elaborer et valider un accord sectoriel pour la durabilité des investissements Eau, Hygiène, Assainissement (suite du programme régional DGIS) et qui considèrera entre autres la question de la lutte contre la corruption et la promotion de l'intégrité dans la gestion et la qualité de l'eau		X	<p>Non réalisé.</p> <p>Pour rappel, le Gouvernement et l'UNICEF ont signé le pacte de durabilité dont, l'un des objectifs spécifiques est d'assurer le suivi de la durabilité durant 10 ans, des investissements d'eau et d'assainissement réalisés dans le cadre du programme DGIS (2013 – 2017), qui a pris fin en 2017. La zone d'intervention couvre les régions de Koulikoro, Sikasso et Mopti.</p>

R5 Prioriser le développement des ressources humaines des services techniques du secteur Eau et Assainissement		X		Renforcement des capacités de la DNH en ressources humaines à travers : (i) la mise à disposition en 2018 de trente neuf (39) agents dont six (06) Ingénieurs et trente-trois (33) Techniciens; (ii) la réalisation de dix (10) formations issues du plan de formation ayant concerné 57 agents et vingt (20) formations non issues du plan de formation ayant concerné 30 agents ; (iii) des actions de plaidoyers afin de pouvoir bénéficier d'un quota important d'Ingénieurs et Techniciens au niveau du concours général de la Fonction Publique au titre de l'année 2018 ; (iv) Cadre organique de la DNH pourvu à 27% en 2018.
R6 Renforcer le plaidoyer national et régional auprès des Autorités en vue de l'attribution des sites pour la construction des stations de traitement des boues de vidange et des décharges	X			

## Conclusion

Pour la mise en œuvre du Programme Sectoriel Eau et Assainissement, la Direction Nationale de l'Hydraulique a mis en œuvre le Budget Programme Eau par Objectif et le Cadre de Dépenses à Moyen Terme 2018-2020. Ce programme du secteur de l'eau au titre de l'année 2018 visait les quatre (04) objectifs suivants : (i) Améliorer l'accès à l'eau de façon équitable et durable ; (ii) Améliorer l'accès à l'eau pour les autres usages ; (iii) Favoriser la gestion intégrée des ressources pour tous les usages ; (iv) Améliorer la qualité du service public de l'eau de façon efficace et efficiente.

**En ce qui concerne l'amélioration de l'accès à l'eau potable de façon équitable et durable**, les actions prévues au titre de l'année 2018 portaient sur : (i) la création de 2071 Equivalents Points d'Eau Modernes (EPEM) dans le cadre des projets et programmes financés par le Gouvernement, les Partenaires Techniques et Financiers et les populations ; (ii) la réhabilitation de 663 Points d'Eau Modernes répartis sur l'ensemble du territoire national dans le cadre des projets et programmes en cours.

Les résultats obtenus sont les suivants : Concernant la création de nouveaux points relatifs à l'accès à l'eau potable, **1 531** nouveaux Equivalents Points d'Eau Modernes (EPEM) ont été réalisés par l'ensemble des intervenants. Ces réalisations qui se répartissent sur l'ensemble du territoire national, portent sur : (i) **473** forages équipés de pompes à motricité humaine ; (ii) **43** puits modernes ; (iii) **463** bornes fontaines réparties entre 74 Adductions d'Eau potables (AEP) et ou sommaires (AES) réalisées dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao et Taoudéni ; (iv) **552** EPEM répartis sur 276 systèmes hydraulique villageoise /pastorale améliorée (SHVA/SHPA) dans chacune des 11 régions.

Concernant les réhabilitations de points d'eau existants, il a été réhabilité **252** ouvrages dont 41 Adduction d'Eau Potable ou sommaire (AEP/AES), 49 puits modernes/citernes, 143 pompes à motricité humaine et 19 systèmes hydraulique villageoise /pastorale améliorée (SHVA/SHPA) pour un total de **274 EPEM** dans les régions hormis Koulikoro et Bamako District.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Sectoriel Eau et Assainissement, le taux d'accès à l'eau potable au 31 décembre 2018, est de l'ordre de : (i) 68,8% au niveau national ; (ii) 65,9% en milieu rural ; (iii) 76,0% en milieu semi urbain et urbain.

Par ailleurs, le nombre de villages/sites dépourvus de point d'eau potable (abstraction faite des hameaux et quartiers éloignés) a été réduit de **2226** à l'issue de l'inventaire de 2003 à **1242** au 31 décembre 2018, soit 984 villages dotés de point d'eau modernes dont 27 villages en 2018, soit une réduction de 2,1 point en pourcentage du nombre total de villages sans aucun PEM.

**S'agissant de l'amélioration de l'accès à l'eau pour les autres usages**, les réalisations ont porté sur : (i) les travaux de construction du quai de Koulikoro ; (ii) la construction de quarante trois (43) nouveaux puits pastoraux dont 01 à Kayes, 12 à Mopti, 17 à Tombouctou, 12 à Gao et 01 à Taoudéni, six (39) nouveaux systèmes hydraulique pastorale améliorés dont 07 à Kayes, 01 à Koulikoro, 01 à Tombouctou, 09 à Gao et 21 à Kidal ; (iii) la réhabilitation

de quarante huit (48) anciens dont 01 à Kayes, 04 à Koulikoro, 07 à Sikasso, 14 à Mopti, 02 à Tombouctou, 05 à Gao et 16 à Ménaka et enfin (01) ancien système hydraulique pastorale amélioré à Taoudéni.

Au total 121 nouveaux EPEM ont été construits et 50 EPEM ont été réhabilités, soit une offre de service d'eau potable pour 34 200 Unités Bétail Tropical (UBT).

Dans le cadre de la contribution au développement de la **gestion intégrée des ressources en eau pour tous les usages**, il a été procédé à poursuite de la mise en œuvre de la stratégie de suivi et d'évaluation des ressources en eau à travers : (i) la gestion d'un réseau hydrométrique de 95 stations ; (ii) le suivi du remplissage et du déstockage des retenues des barrages de Manantali et de Selingué ; (iii) la collecte de données piézométriques au niveau de 160 sites d'observation ; (iv) la participation à des rencontres relatives à la gestion des eaux transfrontalières au niveau des organismes de bassins (ABN, OMVS, ABV, CEDEAO).

**En ce qui concerne l'amélioration de la qualité du service public de l'eau de façon efficace et efficiente**, il est à noter que le cadre institutionnel efficace et efficient pour le secteur a été assuré à travers l'amélioration de la pérennité des investissements hydrauliques ayant porté sur : (i) le renforcement des capacités des agents de l'hydraulique au niveau national et déconcentré par des sessions de formation à l'intérieur et à l'extérieur du Mali ; (ii) l'extension du périmètre concédé ayant passé de 18 à 90 centres ; (iii) la poursuite du suivi technique et financier (STEFI) pour assurer la continuité du service public de l'eau à travers cinq opérateurs privés (AGED-2AEP (Kayes) ; GCS-AEP (Koulikoro) ; SID-SERTAS (Mopti) ; GRACELI (Ségou) ; GRACELI (Sikasso) et AEP-DEV-SOGEMA (Tombouctou, Gao, Kidal, Taoudeni et Ménaka) pour 174 contrats signés.

**S'agissant du bilan financier**, avec la priorité accordée par le Gouvernement à l'approvisionnement en eau potable, une analyse de l'évolution des ressources propres de 2016 à 2018 montre une augmentation de 57% en ce qui concerne les dotations, mais reste insuffisante face aux besoins cruciaux d'investissement dans l'hydraulique surtout rurale. Par ailleurs, les ressources extérieures augmentent chaque année sur la période. Cette augmentation est surtout liée au projet structurant de Kabala. Cependant, la capacité d'exécution de ces ressources demeure un problème non résolu et nécessite la mise en œuvre de mesures pouvant corriger cette situation.

**En perspectives 2019**, le Cadre de Dépenses à Moyen Terme constitue un instrument de programmation budgétaire glissant sur 3 ans permettant au Gouvernement de matérialiser les orientations stratégiques du secteur telles que stipulées dans le CSCRP.

La formulation de programmes pluriannuels permet d'accroître la prévisibilité de leur financement à plus ou moins long terme. A cet effet, les actions prévues au titre de l'année 2019 conformément au CDMT 2019-2021, portent sur :

- la création de 2295 nouveaux Equivalents Points d'Eau Modernes (EPEM) dans le cadre des projets et programmes financés par le Gouvernement et les Partenaires Techniques et Financiers, ainsi répartis : 5 PC (puits citernes), 70 PM (puits modernes), 586 PMH (forages équipés de pompe à motricité humaine), 724 EPEM à travers 362 SHVA (système d'hydraulique villageoise amélioré), 102 EPEM à travers 51 SHPA (système

d'hydraulique pastorale amélioré), 808 BF (bornes fontaines qui seront construites à partir de 270 Adductions d'Eau Potable ou Sommaire - AEP/AES) dans l'ensemble des régions du Mali ;

- la réhabilitation de 313 Equivalents Points d'Eau Modernes constitués de 18 PM, 172 PMH, 86 EPEM pour 43 SHVA et 37 BF (bornes fontaines qui seront réhabilitées à partir de 10 Adductions d'Eau Potable ou Sommaire - AEP/AES) répartis dans différentes localités de toutes les régions du Mali.

Le détail par région est indiqué dans le tableau ci-dessous :

**Tableau n° 28 : Programmation en 2019**

Région	PC	PM	PMH	SHVA	SHPA	Nouv. AEP/AES	BF	Total nouveau EPEM	Réhab Puits	Réhab PMH	Réhab SHVA	Réhab AEP/AES	BF	Total
Kayes	0	0	45	58	7	13	74	249	0	9	4	0	0	17
Koulikoro	0	0	150	34	11	47	394	634	0	0	0	0	0	0
Sikasso	0	0	119	0	0	4	12	131	0	0	0	0	0	0
Ségou	0	9	29	22	0	4	28	110	4	0	0	4	19	23
Mopti	5	0	140	74	0	25	150	443	1	9	0	1	1	11
Tombouctou	0	44	14	7	15	15	71	173	0	11	7	0	5	30
Gao	0	5	73	14	10	10	27	153	13	31	0	2	0	44
Kidal	0	6	2	9	8	6	20	62	0	2	0	1	2	4
Taoudénit	0	6	14	76	0	6	24	196	0	6	10	2	10	36
Ménaka	0	0	0	0	0	4	8	8	0	0	0	0	0	0
Bamako	0	0	0	68	0	0	0	136	0	104	22	0	0	148
<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>70</b>	<b>586</b>	<b>362</b>	<b>51</b>	<b>134</b>	<b>808</b>	<b>2295</b>	<b>18</b>	<b>172</b>	<b>43</b>	<b>10</b>	<b>37</b>	<b>313</b>

*Le montant total du Cadre de Dépenses à Moyen Terme Eau est de l'ordre de 42,15 milliards de FCFA pour 2019 avec un financement acquis de 22,72 milliards de FCFA. Le gap de financement s'élève à 19,44 milliards de FCFA.*

Il s'agira aussi de poursuivre la mise en œuvre de la stratégie de suivi et d'évaluation des ressources en eau et du Plan d'Action de Gestion Intégrée des Ressources en Eau à travers les projets d'appui à la gestion Intégrée des Ressources en eau (financements Pays-Bas et Suède).

# **Annexes**

**Annexe 1: Nouveaux ouvrages 2018 par source de financement – DNH**

Région	Acteur	Nouveaux ouvrages				Total
		AEP	AES	BF	SHVA	
Bamako	Budget JICA			54	18	54
Bamako	Budget National			1		1
Koulikoro	Budget JICA			60	20	60
Koulikoro	KFW				2	4
Koulikoro	PAYS BAS				1	2
Koulikoro	Union Européenne	4	1	53	6	65
Ségou	Union Européenne			34		34
<b>Total</b>		<b>4</b>	<b>1</b>	<b>202</b>	<b>47</b>	<b>220</b>

**Annexe 2: Réhabilitations d'ouvrages 2018 par source de financement –DNH**

Région	Acteur	Ouvrages réhabilités			Total EPEM
		AEP	AES	BF	
Bamako	Budget JICA				0
Bamako	Budget National		3		0
Kayes	KFW	8		24	24
Koulikoro	Budget JICA				0
Koulikoro	KFW	7		22	22
Koulikoro	PAYS BAS				0
Koulikoro	Union Européenne				0
Mopti	KFW	1			0
Ségou	Union Européen				0
<b>Total</b>		<b>16</b>	<b>3</b>	<b>46</b>	<b>46</b>

**Annexe 3: Nouveaux ouvrages 2018 par source de financement –Autres acteurs**

Région	Acteur	Nouveaux ouvrages								Total EPEM
		AEP	AES	BF	BP	PM	PMH	SHPA	SHVA	
Gao	Arch nova						14			14
Gao	Barkane		1							0
Gao	CICR							6		12
Gao	GIZ		7				1			1
Gao	Minusma		1							0
Gao	OIM									0
Gao	PRRE		5			12	6	3	1	26
Gao	Tassaght						4			4
Gao	TSF						1			1
Gao	UNICEF						7			7
Gao	WV		1						1	2
Gao	Adessa		2							0

Région	Acteur	Nouveaux ouvrages								Total EPEM
		AEP	AES	BF	BP	PM	PMH	SHPA	SHVA	
<b>Gao</b>	Help						6			6
<b>Gao</b>	LVIA						10			10
<b>Gao</b>	OXFAM		2							0
<b>Gao</b>	Genie militaire		1							0
<b>Kayes</b>	AFD/Gouvernement Princier Monaco								4	8
<b>Kayes</b>	ASNAJ		1	2						2
<b>Kayes</b>	Assoc. Ressortissants Village									0
<b>Kayes</b>	Association des Ressortissants		1	4						4
<b>Kayes</b>	B2 Gold						4			4
<b>Kayes</b>	BSI						32			32
<b>Kayes</b>	DP World Dakar		1	4						4
<b>Kayes</b>	FIDA						2		1	4
<b>Kayes</b>	Initiative Villageoise			2						2
<b>Kayes</b>	Migrant									0
<b>Kayes</b>	Migrants-Mairie (Fonds ANICT)		1	7						7
<b>Kayes</b>	MPDL						1			1
<b>Kayes</b>	OMVS	4		5	100					8
<b>Kayes</b>	P2RS							7	13	40
<b>Kayes</b>	PAPAM/ASAP					1				1
<b>Kayes</b>	Privé		1	4						4
<b>Kayes</b>	Ressortissants Village								1	2
<b>Kayes</b>	SEMICO						3			3
<b>Kayes</b>	Société Aurifère Fekola						7			7
<b>Kayes</b>	Village	1		6						6
<b>Kayes</b>	World Vision		2	7			4			11
<b>Kidal</b>	BOAD							19		38
<b>Kidal</b>	DDRK							2	3	10
<b>Kidal</b>	Minusma								5	10
<b>Koulikoro</b>	BAD							1	1	4
<b>Koulikoro</b>	BR		2	10			15		4	33
<b>Koulikoro</b>	CTB						3			3
<b>Koulikoro</b>	ISLAMIC RELIEF						3			3
<b>Koulikoro</b>	OHVN						10			10
<b>Koulikoro</b>	World Vision						15			15
<b>Ménaka</b>	ACTED									0
<b>Ménaka</b>	Barkane								2	4
<b>Ménaka</b>	FAO								3	6
<b>Ménaka</b>	IRC									0

Région	Acteur	Nouveaux ouvrages								Total EPEM
		AEP	AES	BF	BP	PM	PMH	SHPA	SHVA	
Ménaka	Minusma									0
Ménaka	UNICEF						4		4	12
Ménaka	PNUD								1	2
Mopti	Ambassade de France									0
Mopti	ANICT						1		1	3
Mopti	CARE			1						1
Mopti	CARE INT								9	18
Mopti	CARE MALI		1	11					4	19
Mopti	CARE/HARANDE			14					10	34
Mopti	CARITAS					3			5	13
Mopti	Coopération décentralisée, Commune/ ville De Bourges France		1	6						6
Mopti	CRS Mopti								1	2
Mopti	DGIS						24		6	36
Mopti	Fond kowetien			2					1	4
Mopti	MEF		1	15			8		2	27
Mopti	Minusma	1	1	10					7	24
Mopti	MUNISMA			3					1	5
Mopti	NEF								2	4
Mopti	OIM			3						3
Mopti	PRRE		1	9		9	52			70
Mopti	SGT/ATP						3			3
Mopti	UNICEF			26			12		11	60
Mopti	Unicef/Suède						12			12
Mopti	USAID			68					28	124
Mopti	World Vision		1	3			9		4	20
Ségou	Affaire Mondiale Canada								8	16
Ségou	Banque Mondiale		4	19	1		58			77
Ségou	BUDGET REGIONAL2016		5	25						25
Ségou	BUDGET REGIONAL2017		4	22			10			32
Ségou	Educo						2			2
Ségou	Forage Mali						8		4	16
Ségou	Tdh						1		2	5
Ségou	USAID						11			11
Ségou	WaterAid		1	9	3		9			18
Ségou	WORD VISION						30			30
Ségou	World Vision						8			8
Sikasso	Banque Mondiale		6	18						18

Région	Acteur	Nouveaux ouvrages								Total EPEM
		AEP	AES	BF	BP	PM	PMH	SHPA	SHVA	
Sikasso	BORNEFONDEN/PL AN						1			1
Sikasso	CANADA								9	18
Sikasso	JIKURA/Helvetas						5			5
Sikasso	SAVE THE CHILDREN						1		1	3
Sikasso	UNICEF						5			5
Sikasso	UNICEF/SUEDE						22			22
Taoudénit	CICR					1				1
Taoudénit	FNACT		3	15						15
Taoudénit	Minusma						1		2	5
Taoudénit	Suede						3			3
Taoudénit	UE								9	18
Taoudénit	USAID			7						7
Taoudénit	W.V Canada						1			1
Tombouctou	AACID					3				3
Tombouctou	ACF									0
Tombouctou	ANICT		2			8	11			19
Tombouctou	ASDI									0
Tombouctou	CANADA									0
Tombouctou	CICR					1		1	1	5
Tombouctou	Espagne									0
Tombouctou	GIZ					1	1			2
Tombouctou	HCR								5	10
Tombouctou	ISLAMIC RELIEF									0
Tombouctou	Minusma								1	2
Tombouctou	OIM									0
Tombouctou	PRRE								3	6
Tombouctou	Suede						8			8
Tombouctou	UE					4			1	6
Tombouctou	UNICEF						3		6	15
Tombouctou	Solidarité Int									0
Tombouctou	CRS									0
Tombouctou	SIF								1	2
Tombouctou	NORDEV								1	2
Tombouctou	CRM						1			1
<b>Total général</b>		<b>6</b>	<b>60</b>	<b>337</b>	<b>104</b>	<b>43</b>	<b>473</b>	<b>39</b>	<b>190</b>	<b>1314</b>

**Annexe 4: Réhabilitations d'ouvrages 2018 par source de financement – Autres acteurs**

Région	Financement	Ouvrages réhabilités								Total EPEM
		AEP	AES	BF	PM	PMH	SHPA	SHVA	PC	
<b>Gao</b>	GIZ		1		1	3				4
<b>Gao</b>	OIM				4	8		1		14
<b>Gao</b>	Tassaght					2				2
<b>Gao</b>	UNICEF					3				3
<b>Kayes</b>	Assoc. Ressortissants Village		1	4						4
<b>Kayes</b>	Initiative Villageoise	1								0
<b>Kayes</b>	Migrant					6				6
<b>Kayes</b>	World Vision	1	1	16						16
<b>Kidal</b>	DDRK				1			1		3
<b>Koulikoro</b>	BR					5				5
<b>Koulikoro</b>	CTB					10				10
<b>Ménaka</b>	ACTED				8					8
<b>Ménaka</b>	Barkane				3					3
<b>Ménaka</b>	IRC					6		1		8
<b>Ménaka</b>	Minusma				4					4
<b>Ménaka</b>	UNICEF					3				3
<b>Mopti</b>	Ambassade de France				4					4
<b>Mopti</b>	CARE MALI				3	1				4
<b>Mopti</b>	CARITAS				2					2
<b>Mopti</b>	MEF		2			5				5
<b>Mopti</b>	OIM		1		5					5
<b>Mopti</b>	PRRE					3				3
<b>Mopti</b>	UNICEF							2		4
<b>Ségou</b>	Banque Mondiale					3				3
<b>Ségou</b>	Educo					5				5
<b>Ségou</b>	Tdh							1		2
<b>Ségou</b>	USAID					1				1
<b>Sikasso</b>	JIKURA/Helvetas					6				6
<b>Sikasso</b>	SAVE THE CHILDREN					32				32
<b>Sikasso</b>	UNICEF/SUEDE					2				2
<b>Taoudénit</b>	UE							10		20
<b>Taoudénit</b>	USAID		2							0
<b>Tombouctou</b>	ACF					3				3
<b>Tombouctou</b>	ANICT		2							0
<b>Tombouctou</b>	ASDI		2							0
<b>Tombouctou</b>	CANADA					4				4

Région	Financement	Ouvrages réhabilités								Total EPEM
		AEP	AES	BF	PM	PMH	SHPA	SHVA	PC	
Tombouctou	CICR		2							0
Tombouctou	Espagne				2					2
Tombouctou	ISLAMIC RELIEF					5				5
Tombouctou	OIM				7	4	1	2		17
Tombouctou	UE		2			15				15
Tombouctou	Solidarité Int		1							0
Tombouctou	CRS		3			8				8
Menaka	ASDN								1	1
<b>Total général</b>		<b>2</b>	<b>20</b>	<b>20</b>	<b>44</b>	<b>143</b>	<b>1</b>	<b>18</b>	<b>1</b>	<b>246</b>

**Annexe 5 : Ouvrages en cours de réalisation au 31.12.2018 –projets/programmes- Autres et DNH**

Région	Financement	Projet	Acteur		Total
			AUTRE	DNH	
Kayes	ACF	ACF	8		8
	AFD	P2RS	53		53
	Banque Mondiale	Akuio Solar Kita	1		1
	P2RS	P2RS	2		2
	PAPAM/ASAP	PAPAM/ASAP	1		1
	PAPAM/ASAP	PAPAM/ASAP	32		32
	Société Aurifère Fekola	Société Aurifère Fekola	1		1
<b>Total Kayes</b>			<b>98</b>		<b>98</b>
Kidal	BN	CPER	2		2
	Buget National	Conseil Région CPE/R	2		2
<b>Total Kidal</b>			<b>4</b>		<b>4</b>
Koulikoro	BAD	P2RS	54		54
	KFW	PNMRE		42	42
	BR	BSI	6		6
	ISLAMIC RELIEF	ISLAMIC RELIEF	6		6
	JICA	JICA		4	
	Wold Vision	Wold Vision	54		54
<b>Total Koulikoro</b>			<b>120</b>	<b>46</b>	<b>166</b>
Mopti	CARE INT	CARE INTERNATIONAL	1		1
	DGIS	Projet WASH Communauté Unicef	2		2
	MEF	AGETIPE/PRRE	2		2
	MINUSMA	Minusma	1		1
	NEF	NEF	1		1
	Particulier	Particulier	1		1
	Promoteur privé	Promoteur privé	1		1

Région	Financement	Projet	Acteur		Total
			AUTRE	DNH	
	UNICEF	UNICEF	18		<b>18</b>
	USAID	CARE MALI	1		<b>1</b>
<b>Total Mopti</b>			<b>28</b>		<b>28</b>
Ségou	Budget Régional	PR2018	3		<b>3</b>
	CICR	CICR	1		<b>1</b>
	Suède/Pays-Bas	PCA-GIRE		2	<b>2</b>
<b>Total Ségou</b>			<b>4</b>	<b>2</b>	<b>6</b>
Taoudénit	UE	Albarka AVSF/ADESAH	9		<b>9</b>
<b>Total Taoudénit</b>			<b>9</b>		<b>9</b>
Tombouctou	CRM	CRM	1		<b>1</b>
	ASDI	F4AE	1		<b>1</b>
	F7AH	F7AH	3		<b>3</b>
	CICR	CICR	1		<b>1</b>
<b>Total Tombouctou</b>			<b>6</b>		<b>6</b>
Sikasso	UNICEF	UNICEF	30		<b>30</b>
<b>Total Sikasso</b>			<b>30</b>		<b>30</b>
<b>Total général</b>			<b>299</b>	<b>48</b>	<b>347</b>

## Annexe 6 : Détails budgétaires du programme 2018 de la DNH

Code Projet	Liste des services et projets	Financement intérieur				Financement extérieur	
			Personnel 61	Fonctionne- ment (3 62)	Invest. et fonct. lié à l'invest. (5 23, 5 62)	Total 1	Invest. et fonct. lié à l'invest. (5 23, 5 62)
		Dotation	726 293 000	137 636 477		863 929 477	863 929 477
0010	DNH	Réalisation	710 764 387	137 630 679		848 395 066	848 395 066
		Tx d'exécution	98%	100%	#DIV/0!	98%	98%
		Dotation		1 744 913		1 744 913	0
0040	Unité Gestion Plan Nat Gest° Intégr Ress Eau	Réalisation		1 743 627		1 743 627	0
		Tx d'exécution			#DIV/0!	100%	#DIV/0!
		Dotation			66 500 000	66 500 000	0
1664	Entretien chenal navigable fleuve Niger	Réalisation			63 468 000	63 468 000	0
		Tx d'exécution			95%	95%	#DIV/0!
		Dotation			2 375 000 000	2 375 000 000	0
2130	Programme d'urgence AEP en milieu rural	Réalisation			2 180 842 996	2 180 842 996	0
		Tx d'exécution			92%	92%	#DIV/0!
		Dotation			95 000 000	95 000 000	0
2131	Construction des nouveaux locaux DNH	Réalisation			94 910 349	94 910 349	0
		Tx d'exécution			100%	100%	#DIV/0!
		Dotation				0	4 236 935 476
	Projet AEPA Tombouctou 1	Réalisation				0	306 212 804
		Tx d'exécution			#DIV/0!	#DIV/0!	7%
		Dotation				0	3 728 268 862
	Projet AEPA Tombouctou 2	Réalisation				0	2 738 727 048
		Tx d'exécution			#DIV/0!	#DIV/0!	73%
		Dotation				0	3 539 000 000
	Projet AEPA Missabougou	Réalisation			0	0	0
		Tx d'exécution			#DIV/0!	#DIV/0!	0%
		Dotation			573 800 000	573 800 000	58 454 223 213
2575	Projet AEPA à Bamako- Kabala	Réalisation			573 799 978	573 799 978	35 939 496 255
		Tx d'exécution			100%	100%	61%
		Dotation			97 007 000	97 007 000	6 144 000 000
2577	PNMRE en 1ere 2ème 5ème et 6ème Régions- KWF	Réalisation			97 006 766	97 006 766	6 168 000 000
		Tx d'exécution			100%	100%	100%
		Dotation			32 681 000	32 681 000	3 900 000 000
2741	PACTEA II	Réalisation			27 616 266	27 616 266	638 000 000
		Tx d'exécution			85%	85%	16%
		Dotation			0	0	337 000 000
2873	Programme UEMOA Hydraulique Villageoise	Réalisation			0	0	621 000 000
		Tx d'exécution			#DIV/0!	#DIV/0!	184%
		Dotation			186 000 000	186 000 000	1 834 000 000
2931	Programme commun d'appui à la GIRE	Réalisation			186 000 000	186 000 000	1 688 000 000
		Tx d'exécution			100%	100%	92%
		Dotation			46 318 000	46 318 000	3 100 000 000
							3 146 318 000



**Annexe 7 : Eclatement des budgets de fonctionnement des DRH 2018**

Toutes régions				
<b>C.Econ</b>	<b>Libellé</b>	<b>Crédits notifiés</b>	<b>Crédits liquidés</b>	<b>Taux d'exécution</b>
3-611-00	Personnel	13 284 000	8 354 363	63%
3-241-10	Mobilier et équipement de bureau	950 000	0	0%
3-621-10	Dépense materiel de fonctionnement des services	29 201 813	20 891 738	72%
3-621-15	Fournitures techniques	21 321 563	16 072 069	75%
3-621-40	Carburants et lubrifiants	20 226 453	18 189 063	90%
3-622-10	Entretien materiel de bureau	15 390 000	12 278 290	80%
3-622-11	Entretien du materiel technique	16 316 250	12 706 189	78%
3-622-12	Entretien materiel informatique	15 888 750	10 699 024	67%
3-622-20	Entretien véhicule, réparation	19 355 063	14 181 107	73%
3-628-10	Indemnités de déplacement	16 053 480	7 385 842	46%
3-628-30	Entretien des bâtiments	19 407 077	15 296 361	79%
3-628-20	Frais de transport	18 958 200	16 238 915	86%
<b>Total</b>		<b>206 352 649</b>	<b>152 292 961</b>	

**Annexe 8 : Formations reçues - 2018**

<b>Date et lieu</b>	<b>Thème de la Formation</b>	<b>Nombre de Participants DNH DRH</b>	<b>Moyen de réalisation</b>
17 au 26 janvier 2018 à Bamako	Participation à la formation sur l'archivage électronique des documents de la DNH avec BECOTAD sur l'outil SIGARD	2	PCA-GIRE
9 au 12 avril 2018 à Conakry (Guinée)	Atelier de formation sur les applications de données géo référencées, SIG / télédétection dans les domaines de l'agriculture, de l'hydroélectricité, de l'environnement et de la pêche sur le bassin du fleuve Sénégal	1	OMVS
20 au 28 avril 2018 à KAUFBEURENE en Allemagne	Formation sur l'utilisation des équipements hydrométriques	2	PAEPMA
Du 21 au 25 mai 2018 à Bamako	Prévention et gestion des conflits liés à la gestion des ressources naturelles	1	GDFOR
04 au 10 Juin 2018 à Saint Louis / Sénégal	Participation à l'atelier de formation sur l'utilisation des équipements hydrométriques,	2	OMVS
Le 12 juin 2018 à Bamako	Formation sur le logiciel Field Buzz	2	PAEPMA
Du 18 au 22 juin 2018 à Bamako	GPS	4	PAEPMA
25 au 29 juin 2018 à Niamey	Atelier de Formation SIG (QGIS) dans le cadre des activités du Projet « Appui pour la Gestion des Eaux Souterraines dans le Bassin du Niger » (AGES)	1	ABN
16 au 19 juillet 2018 au Haut-Commissariat de l'OMVS à Dakar (Sénégal)	Formation sur l'utilisation du modèle besoins-ressources du BFS sur le logiciel WEAP	1	OMVS
03 au 14 Septembre 2018 à Bamako	Participation à l'atelier formation en AUTOCAD	24	PNMRE

<b>Date et lieu</b>	<b>Thème de la Formation</b>	<b>Nombre de Participants DNH_DRH</b>	<b>Moyen de réalisation</b>
10 au 14 septembre 2018/ Fana	Formation d'un noyau dur au sein de la DNH sur le Système d'Information sur l'Eau (SINEAU).	4	PCA-GIRE/DNH
Gao	Formation sur les procédures nationales de passation, d'exécution, de contrôles et de règlements des Marchés Publics et des Délégations de Service Public	2	DGMP-DSP
17-20 Sept 2018 à Niamey	Participation à l'atelier sur le Système d'information / de production actuel pour la prévision des inondations : FANFAR workshop at AGRHYMET	1	AGRHYMET
Tombouctou et Gao	Session de formation des DRH et ONG sur l'Intermédiation Sociale autour des points d'eau	9	UNICEF
du 17 au 21 septembre à Sikasso et du 11 au 12 octobre 2018 à Banankoro	Participation à l'atelier de formation sur l'utilisation des équipements et matériels piézométriques	16	PAEPMA
19 et 20 octobre 2018 à Nouakchott	Atelier de formation sur la Prévision Saisonnière Hydrologique du Bassin du Fleuve Sénégal	1	OMVS
Du 29 octobre au 02 novembre 2018 à Bamako.	Formation sur le dimensionnement des ouvrages d'AEP	3	PEPA/GIZ
12 au 16 novembre 2018 à Altenburg & Wymenga aux Pays-Bas	Participation à l'atelier de formation à l'appropriation de l'outil OPIDIN	2	Wetlands International
27 au 30 novembre 2018 à Bamako	Participation à l'atelier de formation sur le dimensionnement d'une AEP (Epanet)	23	PNMRE
10 au 21 décembre 2018 à Bamako	Participation à l'atelier de formation sur la prise en main du logiciel LOGPLOT	22	PNMRE